

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

Edition hebdomadaire

CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 21 sept. 1925.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TELEPHONE : Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Le discours de M. Patenaude

Les discussions qu'il provoquera — Préférence britannique et impérialisme militaire — Les chemins de fer et le Sénat — M. Boivin pris à partie: il faudra que les incidents de 1921 soient tirés au clair

Le discours de M. Patenaude devrait rendre au pays un indiscutable service. Il devrait contraindre candidats et chefs de parti à préciser, sur un certain nombre de points donnés, leurs positions et leurs attitudes.

C'est ainsi que, sur la question de la préférence britannique, l'ancien ministre paraît être allé plus loin qu'aucun des deux chefs officiels. Il s'est nettement prononcé en faveur de l'abolition de la préférence et de son remplacement, s'il en est besoin, par un arrangement négocié sur le principe du *donnant donnant*. Il a insisté sur ce point que le Canada doit déterminer sa politique tarifaire en fonction exclusive des intérêts canadiens et défendre, contre tout autre, l'intérêt du citoyen canadien.

M. Monty s'était aussi prononcé pour l'abolition de la préférence. On peut présumer que telle sera l'attitude de l'ensemble de l'opposition dans notre province.

Et pareille attitude devrait entraîner, de la part de MM. King et Meighen, ainsi que de leurs lieutenants, de nouvelles déclarations.

* * *

M. Patenaude aura rendu au pays cet autre service de traiter de la question des relations impériales. Là aussi son intervention devrait susciter d'intéressantes discussions.

Nous venons de voir ce qu'il pense de ce que l'on pourrait appeler l'impérialisme économique. En matière proprement politique, il s'est prononcé en faveur de la marche en avant, *"dans l'ordre et la paix, vers l'autonomie la plus complète"*. Au point de vue militaire, il a dit — et nous tenons ici à le citer d'après le texte officiel de son discours :

S'il s'agit d'impérialisme militaire, mon opinion n'est pas moins nette. Je ne suis pas prêt à admettre que quand l'Angleterre fait la guerre, le Canada doive nécessairement, à cause de cela, faire la guerre lui-même. Quelles que soient les déclarations de guerre du gouvernement impérial, le Canada reste et doit rester seul maître de participer à la guerre pour son compte. L'intérêt purement canadien doit être, comme en tout, la raison et la mesure de notre intervention. Et quant à la procédure à suivre, je suis partisan de la proposition émise à maints endroits dans ce pays qu'aucune décision définitive entraînant la participation, soit de nos finances, soit de notre sang, ne puisse être prise sans l'appel au peuple.

Il serait étonnant que ces déclarations ne provoquassent point de nouvelles précisions de la part des chefs politiques du pays. M. King et M. Meighen pourraient difficilement ne les pas relever.

Et à M. Patenaude lui-même, on ne manquera point de demander qu'il illustre, par quelques exemples, ce qu'il entend par la formule: *"L'intérêt purement canadien doit être, la raison et la mesure de notre intervention"*.

Au temps de Cartier et de Macdonald, ceci n'eût guère été à discussion, on était d'accord à juger que *"l'intérêt purement canadien"* limitait à la défense du territoire canadien *"la raison et la mesure de notre intervention"* dans les conflits militaires auxquels pouvait se trouver mêlée la métropole; mais il est passé depuis beaucoup d'eau sous les ponts. M. Patenaude lui-même, en entrant dans le cabinet Borden, en y demeurant jusqu'à la présentation de la loi de conscription, a sanctionné — comme les libéraux lauriersistes du reste — toute la politique de participation, exception faite de la conscription. Estime-t-il qu'advenant des circonstances analogues, le Canada devrait encore aller aussi loin? Ou la dure expérience de la dernière guerre l'a-t-elle ramené à la politique de Cartier et de Macdonald?

* * *

Sur la question des chemins de fer, M. Patenaude paraît avoir surtout jeté des points d'interrogation: *"Ce que nous savons, a-t-il conclu, c'est que les épaules du pays sont écrasées et qu'il est temps, grandement temps, de les soulager du fardeau qui les brise"*. C'est un énoncé de problème, c'est l'affirmation qu'il importe de donner à ce problème une solution immédiate; mais ce n'est ni l'énoncé de la solution, ni même l'indication de la voie où il convient de la chercher.

"Si le pays veut le garder, dit M. Patenaude du réseau national, il n'y a qu'une chose à faire: le sortir complètement de la politique et lui donner un conseil d'administration comme tous les actionnaires en demandant de toutes les compagnies"; mais l'on voit quelques paragraphes plus loin que cette formule même ne lui inspire qu'une confiance plutôt limitée. *"Admettons, dit-il, un conseil d'administration bien choisi par un gouvernement bon et fort, êtes-vous sûrs que ce gouvernement serait toujours fort et résolu? que ses successeurs auraient la même politique, la même fermeté? Vous voyez, Messieurs, que ces quelques questions jetées en passant montrent combien le problème est épineux"*.

Sur ce dernier point, l'accord, croyons-nous, est complet au pays; mais ce que l'on attend surtout des hommes politiques, c'est un projet de solution à des difficultés dont personne ne conteste l'acuité.

Nous n'apercevons jusqu'ici de positif dans les discours de M. Patenaude que cette phrase:

En attendant, le devoir du peuple et du gouvernement est de faire cesser la course folle à une concurrence désastreuse. Il faut que les deux chemins de fer s'entendent, ou qu'on les force à s'entendre pour mettre fin à la course folle. Deux lignes parallèles ne peuvent être que pure perte. Que le peuple force le gouvernement à accepter une politique claire et immédiate.

L'ancien ministre doit avoir quelque autre chose à dire sur le sujet. Les observateurs désintéressés concéderont du reste qu'on ne pouvait s'attendre à le voir, dans un seul discours, traiter à fond toutes les questions qui sollicitent l'attention publique. Ils l'attendront donc à sa prochaine manifestation oratoire.

* * *

M. Patenaude n'a touché qu'assez brièvement à la question du Sénat. Il n'avait, en fait, besoin que de prendre position; car, sur ce point, il peut compter qu'il a avec lui le gros de la population de la province.

Nous soupçonnons même assez fort que les chefs libéraux de notre province souhaitent, et du fond du cœur, que le premier ministre parle le moins possible à l'avenir de ce sujet.

* * *

Ce discours, qui touche à beaucoup de choses, appellerait encore, cela va sans dire, d'autres commentaires. Mais l'on ne peut indéfiniment prolonger un article, qui pourra du reste avoir une suite.

On nous permettra cependant de souligner un autre passage du discours de M. Patenaude qui, dans l'ordre des personnes cette fois, devrait provoquer d'intéressantes explications.

M. Boivin, le nouveau ministre des Douanes, a cru devoir,

dès son premier discours ministériel, prendre à partie M. Patenaude. Il s'est attiré la vive réplique que tout le monde attendait; car, l'ancien ministre sait à l'occasion se départir de son habituelle suavité de manières.

M. Patenaude ne s'est pas contenté de relever le débat sur l'amendement Barrette, où il discutait à la fois l'attitude de M. Boivin et celle de la plupart de ses collègues; il a foncé tout droit sur M. Boivin personnellement, à propos de ses relations réelles ou présumées avec M. Meighen.

Et puis vinrent, dit l'ancien ministre, les élections de 1917. M. Boivin fut élu. Sitôt après la rentrée des Chambres, il accepta, sur proposition du gouvernement, de siéger comme orateur suppléant; il accepta aussi les émoluments de sa nouvelle dignité. Et c'était M. Meighen qui dirigeait à ce moment le gouvernement. Puis, vers la fin du parlement, à la réorganisation, il est une rumeur bien accréditée qui veut que M. Boivin se soit tenu tout auprès de la porte entrouverte pour prendre la place que mon devoir envers mes électeurs m'avait fait quitter. Et que voyons-nous après quatre années? Cet homme, qui naguère se tenait à la porte, prêt à guerroyer contre M. King, entre dans un ministère présidé par M. King, et y entre quand ce gouvernement est discrédité. Il veut me combattre parce que, dit-il, je ne suis pas un homme libre. Serait-ce lui, l'homme libre?

Il va falloir dans cette lutte séparer l'ivraie du bon grain ou, comme disent nos gens, vanner net. Puisque M. Boivin le veut, je lui réponds. S'il insiste et revient à la charge, je lui répondrai encore.

M. Boivin ne peut rester sous le coup de cette riposte. Il faut que cette histoire de 1921 soit une fois pour toutes tirée au clair. Les libéraux devront être les premiers à l'exiger.

En confiant à M. Boivin, alors que rien ne paraissait l'exiger, l'un des portefeuilles de la province de Québec, ils ont librement couru au-devant du débat que leur offre aujourd'hui M. Patenaude.

Le plus tôt ce débat sera vidé, le mieux ce sera pour tout le monde.

Omer HEROUX

L'actualité

Le train à l'huile

Les inventions déterminent des guerres féroces. C'est cette année que nous fêtons le centième anniversaire de l'invention du chemin de fer. Certains prétendaient qu'il donnait déjà des signes de décadence et que l'autobus allait le supplanter. Mais il se défend. Il se peut très bien que d'ici cinquante ans et même avant la locomotive à vapeur disparaisse, mais il est improbable que le chemin de fer ou le rail, pour être plus précis, cesse de dévider ses deux rubans parallèles. Les organes de défense se manifestent déjà.

Samedi matin à dix heures, à la gare Bonaventure, quelques curieux se pressaient autour d'un train d'un aspect nouveau. Point de locomotive, point de tender non plus. Ce n'est ni un train à vapeur ni un tram électrique. Qu'est-ce? La mécanique est un domaine très spécial et où les hérésies commises par l'ignorance peuvent aboutir très vite à de grandes audaces du génie civil. Aussi nous garderons nous bien d'ajouter à cette révolution de la science par d'imprudents commentaires.

Flatté d'être au nombre des "inaugurateurs" nous n'en sentons pas moins nos limites et le regret d'avoir jadis prêté une oreille distraite aux leçons de physique et un oeil assoupé aux démonstrations de notre savant professeur.

L'invention porte un nom rebattant. Nos lecteurs en savent déjà quelque chose puisque les autorités du chemin de fer National du Canada ont porté l'affaire à leur connaissance dans un communiqué rébarbatif. Cela s'appelle en anglais *The articulated oil electric car*, ce qui peut se traduire sans doute le wagon articulé à moteur à huile et électrique.

Ce n'est donc ni un train avec chauffage à l'huile comme il y en a déjà en circulation, ni un train avec force motrice électrique comme il y en a également en circulation, mais une combinaison des deux. Un moteur Diesel est mis en marche par un petit moteur électrique actionné par des accumulateurs. Le moteur Diesel actionné à son tour un dynamo qui fournit la force motrice. Voilà le cycle.

Il y a de tels trains en circulation en Europe; particulièrement en Norvège, mais la caractéristique de celui que le chemin de fer National du Canada inaugurerait samedi, c'est que le moteur Diesel en usage ne pèse que 5,450 livres, soit 60 livres par cheval-vapeur contre de 40 à 70 livres par cheval-vapeur dans les moteurs Diesel d'autres types. Les fabricants sont William Beardmore and Company Limited de Londres et Glasgow.

Réduisant le format du moteur pour qu'il prenne moins de place et qu'il soit moins lourd telle a été la réalisation obtenue par les fabricants sur les conseils et avec l'aide du chef du service de la force motrice du chemin de fer National, M. C. E. Brooks.

Il en résulte aussi en plus de l'économie d'espace une économie de combustible inouïe. Le reste n'est que moyens; voilà le résultat visé et obtenu.

Il en a coûté \$5,87 d'huile brute ou pauvre pour faire le trajet Ottawa et retour. Pour train à vapeur de même capacité, c'est-à-dire avec un seul wagon, il en aurait coûté \$40.70. C'est donc sensiblement un huitième du coût ordinaire.

Voilà pourquoi on compte, dans les petits trajets vaincre l'autobus ou du moins lui faire une concurrence tenable sinon prépondérante.

Substituer le train à vapeur il faut, pour qu'il accomplisse sa fonction, que le train articulé offre les mêmes avantages. Or il a démontré dans ce court voyage qu'il les atteint tous.

Pour la vitesse, d'abord. Il fait, en principe, 60 milles à l'heure sur terrain plat. Il a, dans ce court voyage, dépassé par instants de beaucoup cette vitesse. Le trajet

aller a été fait, si on tient compte uniquement du temps de course, à l'exclusion des arrêts conséquemment, en 2 heures 15 minutes. La distance aller et retour Montréal-Ottawa est de 235 milles.

Même chose pour la sécurité. En cas de panne, le train peut être mis en marche sur les accumulateurs et gagner à petite vitesse une voie de garage.

Le confort est un autre aussi grand. Le wagon articulé a été inventé pour permettre le contrôle plus facile. Ce wagon se conduit indifféremment de l'arrière ou de l'avant de même façon que se conduit un tramway. Le contrôle est le même, tout aussi simple. L'articulation a été imaginée pour donner à la caisse ou corps du wagon une indispensable flexibilité.

Le wagon articulé, en son milieu, qui loge tout: chambre à moteur, logette aux deux extrémités pour le garde-moteur, fourgon ou chambre à bagages, fumoir et wagon ordinaire pour voyageurs, a 102 pieds de long. L'utilisation de l'espace tient du prodige. Tous les services ordinaires sont installés en ces petites dimensions: chauffage, W. C. eau, tableau distributeur pour l'électricité. Chaque banquette transversale, rembourrée et tendue de cuir de Cordoue, peut asseoir trois voyageurs, soit un total de 126.

Le wagon est tout acier quant à la carapace extérieure. L'intérieur est d'acajou. Il dépasse un peu la largeur conventionnelle et atteint dix pieds quatre pouces et une fraction à l'intérieur des cloisons. La fermeture des glaces est hermétique. Elles seront doublées l'hiver pour parer au froid, mais il n'y a pas de poussière, ni étincelles ni escarbilles. Ces simples indications montrent tout de suite les immenses possibilités de la nouvelle invention.

* * *

A l'arrivée à Ottawa les voyageurs ont été les hôtes du sous-ministre des chemins de fer M. Graham Bell qui a loué les autorités du chemin de fer National et ses hauts fonctionnaires de leur esprit d'initiative. Nous avons, quelques heures plus tard, repris le train qui nous conduisait à Montréal à 7 heures 30.

Dans tous les endroits d'arrêt il provoquait des attroupements. Le long de la route, le nonronnement formidable de ses dynamos et de ses huit cylindres, chassait de chaque côté des voies, beaux et chevaux. Les vaches plus placides ne bronchaient pas.

Ce qui marque bien la nouveauté de ce train c'est l'incident drolatique survenu à Ottawa. Les préposés au service de l'eau s'empresèrent de grimper sur le toit et de vider dans les réservoirs à huile une forte quantité d'eau jusqu'à débordement. Il fallut que M. Brooks, furieux, fit vider les réservoirs, cependant que son collègue, M. C. E. Smart, chef de l'aménagement des wagons lui faisait observer: "On a voulu perfectionner votre invention. L'économie suprême dans le combustible c'est de chauffer à l'eau."

Ce train a un pendant à quatre cylindres plus petit. C'est celui-ci qui sera le plus en usage. Un fonctionnaire, développant 185 chevaux-vapeur au lieu de 340, et sera mis en service demain entre Hamilton et Guelph.

Six autres trains de même type sont en construction aux usines de la Pointe Saint-Charles. On en construira aussi un autre du type de celui à l'inauguration duquel nous avons assisté. Dès que ces trains seront prêts à être mis en service on annoncera la route qu'ils devront suivre.

L. D.

LIRE EN PAGE 4: Une lettre d'Ottawa, par Léo Paul Desrosiers.

M. Patenaude expose son programme politique

Choisi candidat dans le comté de Jacques-Cartier, il se déclare "libre de toute manière, libre de M. Meighen comme de M. King" — L'attitude qu'il prendra vis-à-vis de l'impérialisme politique, économique et militaire — "Le Canada reste et doit rester seul maître de participer à la guerre pour son compte" — La question ferroviaire et comment M. Patenaude l'envisage — L'origine du mouvement actuel — Divers discours.

UNE GRANDE FOULE ASSISTE A L'ASSEMBLEE DE SAINT-LAURENT

La campagne électorale de M. E.-L. Patenaude a débuté avec éclat et la grande assemblée qu'il a tenue, hier après-midi, à Saint-Laurent a été un réel succès. Malgré une température détestable, une foule énorme avait envahi la salle de l'école Beaudet, pressée en rangs compacts et il a fallu, pour apaiser les centaines de personnes obligées de rester dehors, leur expédier des orateurs qui ont allongé des périodes contre le gouvernement pendant que, dans la salle, M. Patenaude annonçait le nouvel évangile.

Au début de l'assemblée l'estrade, débordante de partisans choisis, lançait à de fréquentes reprises des salves d'applaudissements, mais l'assistance restait indifférente, très curieuse d'entendre le programme qu'allait énoncer M. Patenaude et ne manifestait qu'une curiosité sympathique.

L'enthousiasme a éclaté lorsque M. Patenaude a déclaré qu'il resterait libre des partis et des hommes pour demeurer fidèle aux principes qui ont valu à son parti d'être le défenseur des minorités. Et à mesure que M. Patenaude exposait cette partie de son programme: le Canada aux Canadiens, le Canada avant tout, l'évolution de la politique vers une autonomie de plus en plus parfaite sous les principes britanniques sainement appliqués, l'indépendance du Canada des guerres impériales, l'appel au peuple et l'autorité souveraine du parlement pour décider des guerres du Canada et faites uniquement dans l'intérêt du Canada, l'intérêt élargi de la foule et, au fur et à mesure des déclarations de M. Patenaude, un certain froid, des craintes disparaissaient. Et un auditeur jeta cette phrase: "C'est ce que Bourassa prêche depuis vingt ans."

L'organisation avait été préparée avec une minutieuse exactitude. Les quelques orateurs qui ont précédé M. Patenaude se sont appliqués uniquement à le présenter comme un sauveur et lui ont décerné les éloges diithyrambiques des grandes circonstances. L'assemblée y est restée d'ailleurs indifférente, impatiente de connaître l'attitude de M. Patenaude.

M. Patenaude a commencé par quelques considérations secondaires sur quelques points de vue pour bien capter l'attention. Peu à peu l'agrement de ses raisonnements bien enchaînés, sa voix douce aux tremolos bien contenus ont commencé à opérer.

* * *

L'assemblée était composée de gens venus d'un peu partout. Il était arrivé un convoi de Québec par le Chemin de fer National du Canada avec cent voyageurs, le notaire Labelle, candidat dans Wright, était venu avec une délégation ainsi que le maire Ladouceur de Joliette, l'ex-maire Napoléon Garneau, de Drummondville, des gens de la ville, de Saint-Laurent, du comté de Jacques-Cartier et d'ailleurs.

* * *

M. Patenaude était accompagné de M. le sénateur Baubien. Assis à côté de M. Patenaude, au tout premier rang, il l'écoutait et, à une occasion, il s'est penché vers lui pour lui tendre une feuille où il indiquait quelques points à traiter. A un moment même, comme M. Patenaude venait se prononcer contre la préférence britannique au cas où elle nuirait aux intérêts canadiens, M. Baubien a approuvé hautement et se penchant vers M. Patenaude, lui a dit: "Continue, ça prend bien."

L'assemblée a été précédée de la mise en candidature de M. Patenaude. Lorsqu'une soixantaine de délégués ont été réunis dans la salle d'étude, la cérémonie a eu lieu en un tour de main, si bien que le président a eu juste le temps de monter et de descendre de son siège. Jamais il ne s'est vu de convention si allègrement bâclée.

Lorsque l'assemblée a commencé, la foule s'étouffait aux portes. On a procédé à un tassement méthodique, mais cinq ou six cents personnes ont dû rester dehors sous la pluie battante qui tombait avec une ténacité désolante. Pendant les premiers discours, on entendait leurs clameurs lointaines pour obtenir que l'assemblée ait lieu dehors. Elles faisaient une impression bizarre.

M. Patenaude, devant cette ténacité religieuse de ses partisans du dehors, a imaginé un moyen terme et leur a dépêché des orateurs pour les entretenir. On pouvait les entendre rugir contre le gouvernement, avec une conviction et un lyrisme réjouissants.

M. le maire Duquette a présidé l'assemblée et en a profité pour annoncer qu'il se servirait corps et biens à M. Patenaude.

Les occupants de l'estrade ont fait gagner force épaulettes aux orateurs sans toutefois que la foule y ait beaucoup contribué. M. Patenaude a parlé dans un silence parfait. Il a débuté par un éreintement fort bien exécuté de M. Georges Boivin. Il a allé en faire autant de l'article du *Soleil*, où ce dernier demandait de M. Patenaude un acte assez incongru, lorsque la foule s'est mise à crier: "Ne vous laissez pas les mains avec ça. Laissez ça là." Et les épithètes de pleuvirent dru sur le pauvre confrère de la Côte de la Montagne québécoise. Tout un chapitre zoologique y a passé.

Sur la fin du discours, la lumière a manqué subitement. Un électeur a lâché un juron en criant: "Le gouvernement commence à être en deuil."

* * *

M. Patenaude a nié onctueusement avoir jamais eu connaissance de tiers-parti autrement que par les journaux et assure qu'il n'existe pas.

Il a émis sur la plupart des points un programme enveloppé de formules parfois élastiques. Il veut l'autonomie canadienne de plus en plus grande, l'indépendance du Canada quant aux guerres impériales, et sa participation, conditionnée par l'intérêt unique du pays, et précédée d'un appel au peuple et de la juridiction exclusive du parlement. Il veut le respect intégral et complet des droits minoritaires. Il demandera l'abolition de la préférence britannique, si elle est nuisible aux intérêts canadiens et ne veut à cet égard qu'une politique de donnant-donnant.

Il déclare que le pays ne pourra régler ses divers problèmes économiques et ses querelles de race, etc., qu'à la lumière du patriotisme canadien et que le sentiment du patriotisme canadien doit planer sur toute notre vie nationale. Le Canadien doit se trouver chez lui partout.

M. Patenaude s'est prononcé en quelque sorte sur la question des chemins de fer, mais d'une façon éliminatoire. Après avoir établi les responsabilités sur le présent état de choses, il pose en principe que le seul remède est pour les chemins de fer nationaux, une administration comme celle du Pacifique dont l'administration est choisie par les actionnaires. (L'orateur revient à plusieurs reprises sur ce point). Pareille administration pourrait peut-être être imposée par un gouvernement fort et patriote, mais d'une manière bien peu stable et aléatoire. Que le gouvernement tombe, que le favoritisme reprenne, etc. M. Patenaude termine en laissant à chacun le soin de juger de l'affaire.

L'orateur demande qu'en attendant les deux chemins de fer s'entendent de gré ou de force pour faire disparaître les dépenses inutiles.

M. Patenaude se prononce carrément pour la protection et son élèvement à chaque fois que la nécessité s'en fera sentir. Il veut que le Canada cesse de donner ses ressources brutes et qu'il ouvre ses produits principaux et exclusifs tels que l'amante, le nickel et ses forêts, que l'on protège le cultivateur contre l'envahissement des légumes américains.

M. Patenaude raille le bloc solide, qui a le pouvoir, la grande presse et qui veut tout maintenir, sur les gens de valeur comme sir Lomer et autres et manifeste une frousse si étonnante d'un seul homme qui n'a que sa liberté pour se défendre et qui ne sait trouver mieux que d'accrocher son nom à celui d'un autre dans l'espoir d'en constituer un épouvantail. Le bloc solide demande qu'on le respecte comme récompense pour M. King qui en a livré les soixante-cinq fûtes à l'Ouest en sacrifiant la province de Québec.

Enfin M. Patenaude a déclaré qu'il était libre, indépendant de M. King comme de M. Meighen. Pas une fois il n'a soufflé mot de M. Meighen ni de sa politique; mais il a par contre daubé contre le gouvernement King qu'il a appelé gouvernement sans boussole, avec une politique de suicide, flottante, faite des promesses jamais remplies.

* * *

Sur l'estrade on remarquait MM. le sénateur C. Baubien, le général Smart, J.-A. Décarie, Joseph Renaud, Paul Saint-Germain, Leslie Bell, Camilien Houde, J.-A. Décarie, Francis Fauteux, Antoine Rivard, Achille Jolicoeur, Hervé Roch, Bruno Nantel, J.-L. Saint-Jacques, l'ex-maire Lavallée, le maire J.-E. Ladouceur, de Joliette, le notaire Labelle, de Wright, Allan Bray, Aldéric Blain, John Sullivan, Arthur Brossard, Roméo Langlais, Albéric Gélinas, maire de Pointe-aux-Trembles, le maire Duquette, Napoléon Garneau, ex-maire de Drummondville, Paul Lacoste, c.r., et un grand nombre d'autres.

M. Arthur Sauvé assistait aussi à l'assemblée. Nous n'avons pas vu M. Monty.

A. G.

M. Ladouceur

Le premier orateur est M. Ladouceur, le maire de Joliette. C'est, dit-il, un bien grand honneur d'avoir à prendre la parole devant cette grande assemblée. Saint-Laurent est la ville qui donne cette orientation saine, franche et énergique à cette politique qui met l'intérêt du pays au-dessus des intérêts de partis.

Ces hommes du parti libéral qui se sont crus capables de prendre la responsabilité de l'administration du pays ont failli, ont trouvé la tâche trop lourde; ils ont capitulé et s'adressent au peuple pour obtenir une majorité plus grande.

Puis, se tournant vers M. Patenaude, "ce champion de nos droits sans lesquels la Confédération ne peut vivre", comme il dit, M. Ladouceur est fier de lui exprimer son respect, son ardeur et son entier dévouement. Il termine en assurant ses auditeurs que M. Patenaude ne faillira pas devant le devoir et en assurant M. Patenaude, par une citation de Desrouleau, que le peuple, rangé autour de lui, est prêt à le suivre.

M. Antoine Rivard

M. Antoine Rivard, jeune avocat de Québec assure lui aussi que c'est un honneur de représenter la vieille capitale à cette grande réunion.

Il dit que cette réunion n'est pas simplement le début d'une lutte mais l'assemblée d'un peuple autour d'un homme qui peut le sauver. Il rappelle qu'à Lachine, il y a quelques semaines, M. Patenaude a dit que le peuple s'unissait pour sauver le pays.

Aujourd'hui, c'est à M. Patenaude qu'on s'adresse pour diriger la victoire. Le passé de M. Patenaude, dit-il, est garant de son avenir. Il termine en assurant ce dernier que toute la jeune génération le suivra.

M. E.-L. Patenaude

Voici le texte officiel du discours de M. E.-L. Patenaude:

La ville de Saint-Laurent est encore une fois témoin de l'une de ces assemblées mémorables dont son histoire abonde. En y revenant, dans votre jolie ville, je me sens à l'aise, non seulement à cause des multiples liens qui m'y attachent, mais parce que, dans ce centre de ce comté de Jacques-Cartier qui accueille tant de fois ceux des notiques qui veulent donner à la politique canadienne la direction qu'imposent le temps et les besoins du pays.

On vous a dit tout à l'heure que le désir des électeurs me demandait d'être leur candidat. Je ne suis pas sans savoir que le comté de Jacques-Cartier est probablement le plus populaire du pays. Mais, même ordinaire, beaucoup de son candidat. L'atmosphère morale, ici, est reconfortante. Je vois des hommes prêts à collaborer au triomphe de la bonne cause et à faciliter la tâche et la mission des hommes publics qu'ils se sont choisis. Aussi, j'accepte de porter le drapeau que vous me confiez; je suis prêt à faire la lutte qui commence.

Vous vous êtes rendu compte des difficultés de l'entreprise. Comme la dernière fois, vous êtes prêts à en assumer la plus large part. Je connais vos larges épaules; je sais quelles ne se déroberont point. Sur ces épaules je prendrai mon appui pour aller prêcher par toute la province la bonne parole et la saine doctrine des anciens jours. Vous êtes ici par milliers pour entendre une parole et manifester une sympathie. Vous vous êtes rendus spontanément, sans autre invitation qu'un appel général; vous êtes venus sans effort, en courant, point certes pour un homme, mais pour une cause qui est la cause du pays même. Je vous en remercie sincèrement; je vous remercie de ce réconfort qu'apporte à l'homme public le témoignage que son opinion est d'accord avec l'opinion saine de son pays. De sa province et de son pays. Permettez que je dise un mot de salutation à la grande foule que je ne vois pas mais qui m'écoute, la grande voix du radio. Leur pensée s'unit à la nôtre dans l'espoir que triompheront les idées qui nous sont chères à tous.

Je remercie aussi les journaux de la province et du pays qui nous ont assistés au début de cette lutte. Si nous avons longtemps gardé le silence, les journaux ont beaucoup parlé, parfois trop en certaines circonstances. Ils ont été zélés, et vous savez qu'il n'est pas toujours facile d'éviter le reporter qui voit tout, entend tout, et surtout, dit tout.

Souvenir de Québec

Il est une autre pensée dont je tiens aussi à vous faire part. Depuis quelque temps j'avais repris à Québec un travail interrompu en 1915. Comme j'y étais alors une première fois, j'y suis retourné lorsque mon devoir et mes concitoyens m'ont dicté. Je reviens aujourd'hui pour entrer de nouveau dans l'arène fédérale. Ce sont les mêmes

(Suite de la page 2)

M. Patenaude expose son programme politique

(Suite de la première page)

raison qu'il m'y déterminent: mon devoir et l'appel de mes compatriotes.

Ce n'est pas sans un véritable serrement de cœur que je m'éloigne de la Législature et de mes bons amis de l'opposition. Mon corps s'éloigne d'eux, mais je reste bien près par le cœur et par l'esprit. Mes amis et frères d'armes peuvent compter sur mon dévouement sans réserve. Et j'espère que le peuple de notre province en viendra vite à reconnaître solennellement la valeur, le dévouement et l'esprit public de notre chef de l'opposition et de ses collaborateurs en leur confiant l'administration des affaires de notre province.

Le pays traverse une crise

Le pays traverse une crise. Il y a de l'inquiétude dans les affaires comme dans les esprits. La malaise affecte toutes les classes de la population, toutes les catégories de citoyens. Il touche de plus en plus tout le monde, et de jour en jour davantage, à tel point que la nation canadienne est gravement inquiète et demande sans retard qu'on apporte une solution aux problèmes de tout genre qui l'angoissent.

De cette inquiétude, de ce malaise, de ces problèmes, est sorti le besoin d'une action efficace. On sent impérieusement qu'il n'y a pas de temps à perdre et qu'il faut dire franchement la vérité pour que le pays soit administré selon la politique qui convient aux nécessités de l'heure. C'est l'opinion, sans aucunement affectée par la consécration qui la rendra permanente.

Les hommes ne sont que peu de chose. Ils passent. La poussière et le temps font parfois perdre jusqu'à leur souvenir. Mais les causes qu'ils ont défendues leur survivent, parce qu'elles sont plus que les hommes. Les bonnes causes valent que l'on souffre, que l'on périsse, que l'on se sacrifie. Sacrifices d'opinions, sacrifices douloureux d'amitié, sont souvent de dures nécessités à qui veut travailler plus efficacement au bien commun. Hélas, le succès ne couronne pas toujours les efforts. Mais on n'en est pas moins tenu de fournir l'effort.

Mes amis, je fournirai le mien comme vous fournirez le vôtre, généralement, loyalement, sans arrière-pensée, sans égoïsme, sans calcul. C'est par la cause que la victoire nous sera faite, complètement, pour le bien du pays, de la province et de nos foyers.

Pas de tiers parti

Une rumeur, qui circule quelque temps, prétendait qu'il allait se former un tiers parti. J'avoue n'en avoir jamais entendu parler autrement que par les journaux. Pour moi, jamais je n'y ai songé, parce que cela ne m'a jamais semblé nécessaire. Car si un tiers parti pouvait devenir nécessaire, ce ne serait pas dans Québec. Mais, sans parler de constituer un tiers parti, il est possible d'avoir son opinion et de la faire valoir. Il est licite d'avoir une opinion politique, une tendance politique, une tradition politique; il est possible d'être un homme libre tout en étant membre d'un parti.

Déclaration de principes

J'aime et désire faire connaître, dans leur plénitude, la tradition et les principes qui ont la vie et la force du parti libéral-conservateur, fondé par Lafontaine et Baldwin, et qui ont permis à Cartier et Macdonald de faire naître la Confédération et de lui donner son essor vers l'avenir. Et parce que j'aime cette tradition et ces principes, et parce que je sais que vous les aimez également, j'ai voulu rester libre afin de mieux m'en inspirer et de les faire valoir dans la mesure de mes forces.

LE SUIS LIBRE DE LUTTE MAJESTUEUSEMENT, LIBRE DE M. MEIGHEN, COMME JE LE SUIS DE M. KING.

Les racines profondes que j'ai prises dans le parti conservateur me rattachent si naturellement et si fortement à cette saine tradition de nos vieux principes d'ordre, de liberté, de largeur de vues et d'unification nationale, que je me sens bien protégé contre l'emprise des préjugés et des hommes. Mon passé vous le dit mieux que mes paroles: je n'ai jamais fait faillir. Et demain comme hier, mes sécheresses passagères et les revers, même de nos chefs, seront impuissants à déraciner en moi ces vieux principes qui ont valu à notre parti la réputation d'être le protecteur des minorités et le rempart de l'ordre en ce pays.

Réponse à M. Boivin

Les amis du gouvernement, voire les ministres, n'ont pas tous, ni toujours cette largeur de vues. Il leur arrive même de prêter aux autres leurs propres faiblesses. On en a de fréquents exemples et tout récemment encore, la semaine dernière, il s'est produit quelque chose de fort intéressant qui montre l'attitude que prend l'adversaire comme bien opposée à celle que nous entendons garder.

L'un des ministres tout fraîchement nommés, M. Boivin, s'est permis de passer jugement sur ma vie politique et de dire que telle de mes attitudes ne fut pas sincère et telle de mes interventions dictée par autre chose que la loyauté. Je suis bien obligé d'accepter son invitation et de voir comment nous nous sommes conduits tous deux. M. Boivin a fait allusion à ma démission de 1917 et à d'autres événements plus ou moins connexes. Fort bien; faisons tous deux notre petit inventaire.

Le 5 juillet 1917, la Chambre des communes était appelée à voter en

deuxième lecture un projet de loi décrétant la conscription. Ce même projet, le 8 juin précédent, avait provoqué ma démission. Or, ce 5 juillet, nous étions donc appelés à voter. Il se trouva qu'un homme présentait un amendement qui ne laissait pas d'équivoque. Cet amendement proposait le renvoi du projet à six mois, autrement dit: la loi n'était pas votée. La conjoncture comment vota celui qui vous parle et comment vota M. Boivin? Il prétend, M. Boivin, que mon nom, dans cette lutte, doit être accolé à celui d'un autre homme, croyant par là tromper la population et l'empêcher de voir clair dans son cas, dans celui du gouvernement et dans celui de ses amis.

Sur ce premier vote, vote de principe, vote si important, j'ai voté contre le principe de la mesure dans l'espoir qu'elle mourrait immédiatement. A mon avis, je faisais ainsi tout mon devoir et j'avais conscience de personifier les sentiments des miens et de ma province. Vous, qui m'attaquez, où vous êtes-vous logé à ce moment décisif et dangereux? J'ouvre le journal officiel, le *Herald*, et j'y vois que vous avez voté avec M. Meighen que vous dénoncez si violemment aujourd'hui. J'y vois aussi que vous étiez en bonne compagnie, en celle de MM. Lapointe et Gardin, oui, avec vous et M. Meighen, oui, avec la plupart des députés qui reviennent aujourd'hui solliciter du peuple un renouvellement de confiance.

Pourquoi donc agir ainsi? Pourquoi étroit de partisannerie politique? Par intérêt de parti? Pourquoi prendre des tangentes? Pour ma part, j'ai cru que je connaissais l'opinion de ma province; je tenais la mesure pour peu opportune et je n'ai pas oublié le sentiment de mes électeurs. M. Boivin et ses amis ont oublié, eux, leurs électeurs. Les bonnes causes valent que l'on souffre, que l'on périsse, que l'on se sacrifie. Sacrifices d'opinions, sacrifices douloureux d'amitié, sont souvent de dures nécessités à qui veut travailler plus efficacement au bien commun. Hélas, le succès ne couronne pas toujours les efforts. Mais on n'en est pas moins tenu de fournir l'effort.

Mes amis, je fournirai le mien comme vous fournirez le vôtre, généralement, loyalement, sans arrière-pensée, sans égoïsme, sans calcul. C'est par la cause que la victoire nous sera faite, complètement, pour le bien du pays, de la province et de nos foyers.

Une rumeur, qui circule quelque temps, prétendait qu'il allait se former un tiers parti. J'avoue n'en avoir jamais entendu parler autrement que par les journaux. Pour moi, jamais je n'y ai songé, parce que cela ne m'a jamais semblé nécessaire. Car si un tiers parti pouvait devenir nécessaire, ce ne serait pas dans Québec. Mais, sans parler de constituer un tiers parti, il est possible d'avoir son opinion et de la faire valoir. Il est licite d'avoir une opinion politique, une tendance politique, une tradition politique; il est possible d'être un homme libre tout en étant membre d'un parti.

Un gouvernement sans boussole et sans majorité

Depuis quatre ans, un gouvernement sans boussole et sans majorité dirige le pays dans l'intérêt d'un parti. Lorsque la demande d'une orientation politique ferme et stable, M. King manœuvre, oscille, tantôt vers les progressistes, tantôt vers la gauche. Il va dans tous les sens pour se maintenir quand même au pouvoir. Un chef digne de ce nom aurait fait une session comme M. King a fait, puis aurait défini sa politique et serait venu devant les Chambres et devant le pays. M. King ne l'a pas fait. Il a suivi la même tactique de se tenir sur la corde fine, en équilibre instable, maintenant le gouvernement pour ses amis. Et l'on sait avec quel plaisir il aurait continué, s'il avait pu se trouver raison ou excuse. Mais devant la voix de l'opinion devenue trop forte, il a dû se dédire et venir devant le peuple.

Nous avons un pays qui ne peut se gouverner que selon une politique forte et nettement définie, par un gouvernement appuyé sur une majorité réelle. Notre pays a pour frontière une immense rube qui se déroule le long des États-Unis sur trois mille milles de longueur. Nos frontières, vous le savez, sont de toutes sortes. Elles sont nées de causes multiples: conflits d'intérêts, locaux, provinciaux ou régionaux. A ces problèmes s'en ajoute un autre, permanent, qui vient de ce que deux races constituent la nationalité canadienne. Il est évident qu'un tel pays n'est pas facile à gouverner. Le régime que nous avons depuis quatre ans hésite toujours et surtout parce qu'il est incapable de formuler une politique sur quelque point que ce soit.

Dans les esprits comme dans les affaires, tout est inquiet. Quoi qu'on dise, l'inquiétude est permanente chez l'électeur. Et je crois même, existe aussi chez M. King et ses amis. Car sans cette inquiétude, aurait-il dissous les Chambres et sollicité du peuple un renouvellement de mandat? L'inquiétude de l'heure a des causes multiples que je voudrais définir de la manière la plus brève possible pour ne pas vous fatiguer. Mais comme il est nécessaire de couvrir tout le terrain, nous y reviendrons, un autre jour.

Prisonnier de la peur

Depuis longtemps dure et sombre la situation dans notre pays. Notre gouvernement ne gouverne pas. Il est prisonnier de la peur. Les progressistes menacent de le couler. Ce sont eux qui sont au gouvernail. Notre députation de Québec n'est pas libre non plus. Elle est piétinée et poignée par l'esprit de peur, par cette fausse loyauté qui incite à trahir la patrie pour servir les amis. Pourtant, elle est toute-puissante. Sans elle, le ministère ne peut se maintenir et encore moins se mouvoir.

Si elle se libère, pour rendre une main secourable au pays, à la province, subitement tout changera pour le mieux. Mais leur intérêt, leur ambition, ligotent trop étroitement nos députés.

Ils n'ont plus d'yeux pour la misère qui les entoure, ni d'oreilles pour les plaintes qui s'élèvent de toutes parts. Inertes, ils suivent le ministère que les progressistes résolument maintiennent dans l'ordre et le chaos. Et quand on leur reproche de sacrifier ainsi, pour se maintenir au pouvoir, les intérêts de la nation, de leur province, ils nous répondent qu'ils organisent les élections sur le dos de M. Meighen et sur la conscription.

Je crois que le moment est vraiment opportun pour vous donner ma pensée nettement définie sur l'impérialisme.

L'impérialisme

L'impérialisme est un grand mot. On a tenté de le définir en plusieurs circonstances, mais on a constaté qu'il peut couvrir des opinions multiples, et souvent différentes, dans tous les domaines. D'une façon générale, on s'entend pour comprendre dans l'impérialisme une tendance à centraliser, dans une seule direction, les sympathies, les intérêts et les énergies de toutes les parties de l'Empire au bénéfice commun. Mais, dans la pratique, on s'aperçoit que l'impérialisme touche à un grand nombre de problèmes importants qui doivent être appréciés différemment. On peut mentionner l'impérialisme politique en général, l'impérialisme économique, l'impérialisme militaire, etc.

A un point de vue très général, et sans la moindre hésitation, je suis attaché aux institutions britanniques, auxquelles nous devons le meilleur de nos libertés, et je partage le sentiment de ceux qui veulent les maintenir à travers l'Empire.

Par ailleurs, quand on entre dans le détail, l'impérialisme présente autant d'aspects qu'il faut discuter séparément, du point de vue canadien d'abord, sans fausse modestie, comme sans étiolement. L'intérêt du Canada, notre pays, doit être le premier point de vue auquel il faille envisager ces problèmes.

Au point de vue purement politique, il faut, à mon avis, réclamer de plus en plus pour les dominions le droit de se gouverner pleinement et librement, de régler eux-mêmes les questions qui sont de leur intérêt particulier, et de s'acquiescer, dans l'ordre et le paix, vers l'autonomie la plus complète.

Dans l'ordre économique, le même souci des intérêts canadiens doit dominer nos préoccupations. Et si une politique d'ordre économique, qu'elle s'appelle la préférence britannique ou autrement, devient, dans la balance, préjudiciable aux intérêts canadiens, je ne crains pas de dire que nous avons le droit et le devoir de nous y opposer et d'adopter nous-mêmes, à cet égard la solution qui convient le mieux au développement du Canada.

S'il s'agit d'impérialisme militaire, mon opinion n'est pas moins nette. Je ne suis pas prêt à admettre que quand l'Angleterre fait la guerre, le Canada doive nécessairement, à cause de cela, faire la guerre lui-même. Quelles que soient les déclarations de guerre du gouvernement impérial, le Canada reste et doit rester son maître de son destin, à la guerre pour son compte. L'indépendance purement canadienne doit être, la comme en tout, la raison et la mesure de notre intervention.

Et quant à la procédure à suivre, je suis partisan de la proposition émise à maints endroits dans ce pays qu'aucune décision définitive entraînant la participation, soit de nos finances, soit de notre sang, ne puisse être prise sans l'appel au peuple.

C'est pour avoir énoncé cette politique et pour en avoir souffert en diverses occasions que je suis maintenant obligé de lire avec vous quelques mots d'un journal. (L'orateur sort le "Soleil"). Interruptions diverses, huées. Vous avez raison; il vaut mieux n'y pas toucher.

L'émigration de nos troupes

Il est d'autres inquiétudes de l'heure. Je vous ai dit qu'il y a, en notre pays, conflits d'intérêts, voire de races, conflits de provinces et d'intérêts divergents. Je vous ai dit que nous avions une frontière de trois mille milles qui nous sépare d'un voisin puissant. J'ai dit et je répète que le voisinage immédiat d'une nation si forte représente un péril pour nous. Examinons brièvement l'aspect complexe de la question.

Notre immense voisin, riche de l'or de presque tout le monde, opère sur nous comme un aimant, pénètre chez nous de mille façons. Certes, je n'ai pas pour moi son développement pour nos ressources naturelles. Mais de réduire la pénétration chez nous de l'esprit d'un pays étranger. Cet esprit a opéré par suggestion. Nos fils nous ont quittés par milliers, abandonnant nos terres. Ce ne sont pas les vieillards, ni les malades, ni les enfants qui sont partis. Ce sont, malheureusement, des jeunes gens que nous avons formés et éduqués, sains de corps et d'esprit, qui ont déserté le sol natal au moment même où ils allaient produire. Ils ont traversé la frontière et sont allés porter à un pays étranger le fruit de leur labeur et de leur énergie.

Les statistiques sont effrayantes. On ne les a pas exagérées; je crois même qu'on est resté en deca de la triste vérité. Tout comme qui a parcouru nos paroisses et nos provinces canadiennes a pu voir la plaie béante qui est à notre flanc, plaie par où sort notre sang le plus riche. Il est plus que temps de la fermer, cette plaie, d'arrêter le sang et de rendre au pays ses forces et ses énergies.

Une lettre éloquent

Voulez-vous que je vous lise une lettre adressée à un sénateur Beaubien, qui vient d'une région autre que prospère, du pays de M. Cardin? Ecoutez-la. Elle est douloureusement instructive:

6 juin, 1925.

Il m'est particulièrement agréable de répondre à votre demande de renseignements formulée dans votre lettre du 23 avril dernier. Puissiez-vous recevoir de nos différentes paroisses de la chère province une documentation qui fasse la lumière complète sur le désolant problème de la désertion de nos co-nationaux.

Je fais des vœux pour que les efforts que vous tenerez auprès de nos hommes de bien nous procurent enfin remède et protection.

Voici donc, pour les années 1923 et 1924 l'exacte statistique de la migration de mes paroissiens vers les États-Unis:

44 familles entières, formant population de 214 âmes; jeunes gens partis isolément, d'autres familles dans la paroisse, 34 âmes; total des départs en deux ans: 244 âmes.

Si mon enquête remontait à quatre ou cinq ans auparavant, les chiffres montreraient que la véritable situation locale est plus alarmante encore.

En fait, cette paroisse rurale qui, en temps normal, comptait plus de 400 familles, ne figurait plus à mon recensement d'octobre 1924, que pour 288 familles.

Nous sommes donc en pleine désorganisation. Dans les domaines paroissiaux, scolaire, municipal, c'est déjà la surcharge et la gêne. Pour peu que le mouvement continue, ce sera bientôt la ruine.

Noter, si vous le voulez bien, que des 44 familles émigrées aux États-Unis, une seule est revenue. Rien donc pour nous, ce rapatriement dont certains journaux font grand état.

Par contre, pour qui connaît l'état général de dépression chez nos agriculteurs, il n'est pas téméraire de craindre une reprise dans l'exode de nos familles pour le cas d'une amélioration des conditions de travail aux filatures des États-Unis.

Autres conflits domestiques

Est-ce assez clair? Et n'en voyez-vous pas la corroboration chaque jour? Mais il est d'autres conflits, d'autres problèmes angossants.

Notre pays est divisé en trois sections: l'une, à l'ouest des montagnes Rocheuses, est la Colombie Anglaise, qui a tendance vers le Pacifique; puis c'est l'immense prairie qui va des montagnes au lac Supérieur, et cette région tend vers les États-Unis. Elle est peuplée en grande partie d'étrangers fraîchement arrivés au Canada. La troisième section comprend l'Ontario, Québec et les Maritimes. Ce conflit d'intérêts est de tous les jours. Ajoutez-y celui qui vient de ce que la nation canadienne est formée de deux races qui ne se sont pas toujours rencontrées comme elles auraient dû le faire. Par surcroît, les deux provinces d'Ontario et de Québec se sont récemment querellées. Vous conviendrez que pour bien gouverner ce pays, il faut susciter d'abord un véritable esprit canadien.

Et j'entends par là un esprit qui permette au citoyen de langue anglaise, d'où qu'il vienne, de réaliser qu'il est chez lui dans cette province, même s'il ne parle pas la langue de la majorité. Il devrait se sentir aussi à l'aise ici que s'il y était né, tout comme le Canadien français, de quelque partie du Canada qu'il vienne, devrait se sentir chez lui dans son atmosphère, par exemple, à Winnipeg, à Vancouver, à Halifax. Si nous développons ce véritable sentiment canadien, plus fort que les partis, que les chefs politiques, que les problèmes qui se présentent à nous, nous pourrions alors employer les meilleurs moyens de résoudre nos problèmes et de faire disparaître les maux qui nous affligent.

Avec une population animée d'un sentiment national profond, nous pourrions demander aux races et aux provinces plus fortes de venir au secours des plus faibles dans la Confédération. Si nous développons ce sentiment national, il y aura plus de joie au foyer. Le père de famille, qui devient inquiet quand ses fils arrivent à 20, 25 et 30 ans, reprendra confiance en l'avenir de ses fils au pays. Il se dira: j'ai confiance; les dix millions d'habitants de mon pays sont de vrais Canadiens d'origine ou de cœur. Ils le sont tous, comme moi, mes voisins, mes amis. Je mettrai à l'école les enfants pour le pays; il fera sa part pour rendre notre pays plus beau, plus heureux et plus charmant, assuré d'y vivre avec les siens dans le bonheur et dans la paix.

Les chemins de fer

Il est encore un autre problème fort épineux: celui des chemins de fer. Il nous a engagés dans une voie que nous ne pouvons plus continuer longtemps à porter ce fardeau sans nous acculer au risque de la ruine financière et économique. Nous avons mis, en quelques années, des centaines de millions dans l'exploitation de nos chemins de fer. Il est impossible de croire que nous puissions le faire encore longtemps et payer de deux à trois millions par semaine pour le plaisir de dire que nous possédons et exploitons un réseau national.

Un des partis qui demandent maintenant votre confiance a consisté à se laisser aller à l'exagération, à l'extravagance et à l'excès. L'autre parti a nationalisé ces chemins de fer qui s'en allaient à la ruine et à la faillite. L'un des partis a construit le Pacifique Canadien; l'autre encore fier de son œuvre. M. King et ses amis sont-ils aussi contents des chemins de fer qu'ils ont construits?

Un examen sommaire nous fait voir que les deux réseaux ont à peu près le même nombre de milles: environ 2,000 au C. P. R., et environ 2,100 au Canadien National. Les recettes brutes du C. P. R. pour le millième sont de \$8,900, et celles du C. N. R. de \$10,771; mais les profits nets du Pacifique atteignent \$1,829 par mille tandis que ceux du National sont de \$788. Quant à la dépense par mille, elle est de \$7,800 par mille au C. P. R., et de \$9,900 au C. N. R.

En soi, le Canadien national n'est pas une entreprise risquée, si l'on tient compte de ses chiffres. Mais, avec le voisinage de la politique, ce n'est plus la même chose. S'il était possible d'opérer le divorce du C. N. R. et de la politique, de donner à ce chemin de fer un conseil d'administration comme celui que les actionnaires mettent à la tête de leur compagnie pour en retirer des dividendes, alors le maintien du National deviendrait chose possible; le réseau produirait des

surplus tout comme le Pacifique réalise des dividendes. Mais je ne puis m'empêcher d'avoir des doutes. Et s'il n'est pas possible que ces doutes s'évanouissent au plus tôt, je dis que le pays ne peut continuer de jeter l'argent provenant des saurs du peuple dans un gouffre, uniquement pour le faux orgueil de posséder un chemin de fer national.

Si le pays veut le garder, il n'y a qu'une chose à faire: le sortir complètement de la politique et lui donner un conseil d'administration comme tous les actionnaires en demandent de toutes les compagnies.

En attendant, le devoir du peuple et du gouvernement est de faire cesser la course folle à une concurrence désastreuse. Il faut que les deux chemins de fer s'entendent ou qu'on les force à s'entendre pour mettre fin à la course folle. Deux lignes parallèles ne peuvent être que pure perte. Que le peuple force le gouvernement à accepter une politique claire et immédiate.

Et à quatre ans que M. King a dit: Je vais régler la question des chemins de fer, il revient aujourd'hui avec le même refrain. Et en attendant nous versons le tribut de plusieurs centaines de millions. Vraiment, M. King nous coûte trop cher s'il faut verser des millions avant qu'il trouve son heure et sa solution!

Et puis, si j'en venais à la conclusion que le doute reste trop fort, quand même, admettons un Conseil d'administration bien choisi par un gouvernement bon et fort, êtes-vous sûrs que ce gouvernement serait toujours fort et résolu, que ses successeurs auraient la même politique, la même fermeté?

Vous voyez, Messieurs, que ces quelques questions jetées en passant montrent combien le problème est épineux. Ce que nous savons, c'est que les années du pays sont épuisées et qu'à des temps, grandement temps, de les soulager du fardeau qui les brise.

Et voici qu'un autre problème se présente, bien épineux. Je veux dire la protection, sous toutes ses formes.

La protection

La protection est un fort important sujet, dans les circonstances présentes. C'est l'un de ces sujets qui sont d'une importance capitale à certaines époques pour devenir accessoires, cinq ou dix ans plus tard et reprendre encore plus d'importance plus tard. Il convient d'étudier cette question sous ses divers aspects et de nous rendre compte de l'attitude de M. King et de ses amis sur les données du problème.

Est-il quelqu'un qui sache si M. King est en faveur d'un tarif plus élevé, moyennement protectionniste, ou un peu ou beaucoup abaissé? Il ne l'a pas dit. Il a pris le pouvoir en 1921 et s'est tenu en équilibre pour y rester. Mais il ne pouvait s'y maintenir tout seul. Il est allé demander de l'aide chez le voisin. Il en a reçu. Mais on le lui a fait payer, et tellement cher que c'est tout le pays qui en a souffert et qui en souffre encore. Il a payé un prix vraiment extraordinaire en livrant la tête de presque tous ses députés de la province de Québec, et, derrière eux, la province de Québec aux progressistes de l'Ouest.

Quand le petit jeu s'est manifesté de façon claire et précise, il s'est trouvé un homme qui s'est refusé à se laisser ficeler comme un collier postal. Nous avons alors vu quelqu'un qui avait occupé les plus hauts postes de sa province et de son pays refuser de marcher dans la combinaison. M. King a perdu ainsi son ministre de la Justice et son plus puissant auxiliaire dans Québec en 1921. Vous savez aussi que le député de Saint-Antoine démissionna aussi en protestation. Le député de Sherbrooke alla aussi contre son chef. Il en fut de même pour l'un des nouveaux ministres. Ces quelques hommes n'ont pas voulu porter le joug du parti. Quant aux autres, ils se sont livrés aux progressistes et sont restés depuis en leur possession. Je vais même plus loin.

M. King s'est dit: Mes députés n'accepteront peut-être pas d'aller devant le peuple sans qu'on leur arrange une petite façade. C'est alors que M. Marler, touché, accepta. Heureusement, voici M. King qui dit, dans les provinces maritimes, que le pays commence à ressentir les bons effets de sa politique. Ce sont ces bons effets qui ont produit cette chose étonnante qui fait que M. Marler, protectionniste, entre dans le cabinet pour vous rassurer: N'ayez crainte, dit-il, je suis protectionniste. Puis il va s'asseoir avec M. Stewart, l'homme qui appréciait les mesures tarifaires de M. King en disant qu'elles étaient "le bras de la protection". M. Stewart qui a si bien publié la province de Québec et son comité d'Argenteuil qui l'avait élu par bienveillance.

Contre l'abaissement du tarif

Et M. King est là qui nous dit: N'ayez crainte, je vais y voir au tarif. Moi, je vous dis: Si vous voulez abaisser le tarif, je vous le dis sans hésitation: Votez contre moi. Je ne l'abaisserai pas. Je crois, au contraire, que tout homme qui a établi un commerce, une industrie ou une forme qu'il exploite pour lui-même et pour le bénéfice du pays a droit de réclamer la protection qui lui permet de continuer d'exploiter son commerce, son industrie ou sa ferme sans rencontrer la concurrence étrangère qui le ruinera. C'est ma politique. Il n'y en a pas d'autre pour le pays si on veut le rendre prospère.

Cependant, il arrive parfois qu'une révision partielle devienne nécessaire selon les besoins du pays ou de tel genre d'industrie ou de commerce. Quand une telle mesure de révision sera nécessaire sur un point particulier, et qu'elle sera destinée à accroître la prospérité réelle, non factice ou illusoire, du peuple canadien, je serai de ceux qui feront cette révision de la façon la plus large et la plus pleine.

Donnant donnant avec la Grande-Bretagne

À côté du redoutable problème du tarif, il s'en place un autre qui lui est connexe: je veux dire celui qu'on appelle la préférence britannique. Il ne manque pas d'hommes d'Etat anglais qui semblent parfois

représenter que la théorie de la préférence britannique leur est indifférente. Alors pour eux, nous maintiendrons notre doctrine et ses conséquences si elle a causé chez nous, depuis quelques années, les faillites par centaines? Je crois qu'il est nécessaire de l'abolir immédiatement et de la traiter sur une base nouvelle. Je ne puis consentir à ce que les miens soient dépouillés au profit de personne. Je suis pour la politique du "donnant, donnant".

Nos ressources naturelles

Telle est, du reste, la politique actuelle de tous les pays. Avons-nous le droit d'être généreux à l'aveugle, quand notre pays est dans l'état que vous savez? Il me semble que notre premier devoir, à nous qui écrivons sous le poids des impôts, serait de protéger, dans tous les domaines, ce qui est canadien et d'en jeter d'abord nous-mêmes. Et cela m'amène à un autre problème: celui de nos ressources naturelles, et je crois que deux mots de commentaire ne seront pas superflus.

Nous possédons 85 pour cent des gisements mondiaux de l'amiante. Et c'est de chez nous que sort la presque totalité du nickel. Nos forêts, on vous l'a souvent dit, sont les plus belles de l'Amérique du Nord. Livrerons-nous encore pendant longtemps nos matières brutes à nos voisins pour qu'ils s'en enrichissent à nos dépens? Sans bénéficier ni avantage pour notre peuple? Il nous faudrait la politique du pays dirigée nettement à notre avantage, de façon, par exemple, que notre bois de pulpe devienne pâte et papier ici, au Canada, et pour le bénéfice du Canada. L'amiante et le nickel devraient être traités de même. La politique présente est une politique de suicide.

Notre salut est dans une orientation nettement canadienne. Nous ne craignons pas les obstacles de la route; nous prendrons un an, deux s'il le faut, mais nous verrons le peuple refuser son consentement à ce que nos richesses profitent seulement aux autres sans rien pour nous. Sur un sujet de cette importance, le peuple a le droit et le devoir de faire connaître sa pensée de la manière la plus claire et la plus ferme: il n'a qu'une occasion irrésistible d'imposer sa volonté: le vote.

Le "bloc solide"

Parlons un peu de nos adversaires et divertissons-nous sans malice. Ils ont derrière eux une grande force: le pouvoir. Ils forment, dans une pierre angulaire, à tout le moins un "bloc solide". Et de ce bloc solide, personne ne se détache, excepté les hommes de valeur. On peut les enlever, bloc solide, et les livrer ailleurs, toujours ils forment bloc solide. Si l'on présente au bloc solide deux opinions, telles que je viens de vous les exposer, le bloc solide ne prendrait assurément pas celle que je viens de définir, celle qui est nécessaire aux besoins de la vie du pays.

Nos amis du gouvernement ont une grande force: une grande presse, des hommes qui parlent haut et fort. Pourquoi donc semblent-ils avoir si grand-peur d'un homme seul, qui n'a que sa liberté pour se défendre? Ils ont tellement peur, pas de l'homme, mais bien de la cause, et tellement honte de leur politique qu'ils se sont dit: Il n'y a qu'un moyen d'arriver à quelque chose dans Québec: montrer la photographie d'un homme avec son nom dessus et se cacher derrière la photographie en criant au peuple de voter contre l'homme.

Je ne suis que peu de chose. C'est vous qui avez décidé tout à l'heure que je serais votre candidat. Mais je suis heureux d'avoir revendiqué une politique nationale. Tout récemment encore, à Québec, j'ai cru devoir me lever de mon siège et dire au gouvernement: Nous avons deux grandes forces incomparables à notre actif: l'agriculture et l'industrie. Toutes deux sont chancelantes; l'industrie périlleuse, l'agriculture vivote. J'ai connu les misères du cultivateur et le labeur ardu de celui qui ouvre le sillon, y sème, y cultive, puis y récolte pour enfin engranger les épis d'or. J'ai connu l'inquiétude et le quasi-découragement de celui qui se rend sur nos marchés avec une charge qui représente le labeur, les sueurs et l'effort de lui-même et de sa famille. J'ai vu ses traits inquiets et les centaines de chars de produits venus de l'étranger et vendus souvent à des prix dérisoires. C'est la ruine du maraîcher, du cultivateur au profit de l'étranger.

En encourageant cette politique, nous jetons notre argent à l'étranger où il fructifie en échange de marchandises immédiatement consommées pour ne plus revenir. Le dollar employé ou dépensé au pays vous fait collaborer à la richesse du pays, et cet argent vous revient. Autrement, c'est à jamais perdu pour nous. Il faut, Messieurs, que le pays revienne à la raison et au bon sens. Et je conclus.

Nous devons refaire le geste des aïeux

Nous sommes à un tournant périlleux de notre histoire et de la province de Québec et de la province de Québec a sa voix pour secourir le pays et non pas un parti.

Nous inspirant du passé, nous devons faire le geste des aïeux et donner à la politique une direction qui mette fin à la détresse du pays.

En face de la dépression générale qui pèse sur le pays, du mécontentement qui le travaille, du chômage, de la misère qui le dépeuple, en face de la pénétration américaine, plus menaçante et de notre résistance déclinante, nous devons à nos compatriotes de s'élever au-dessus de leurs récriminations et de leurs préventions, de leurs penchants et de leurs intérêts de parti, pour réclamer d'urgence l'application de la politique de Cartier, politique d'inspiration et d'aspiration canadienne qui seule peut nous secourir et nous sauver.

Politique canadienne désireuse de respecter mais déterminée à défendre, dans son intégralité, le pacte d'honneur de la Confédération, et, par suite, s'opposant résolument à toute attaque contre le Sénat, dont les prérogatives sont les remparts des minorités.

La réforme du Sénat

Or, M. King a commencé une campagne politique sur la réforme du Sénat. Il a fait prendre à ses

sénateurs nouvellement nommés l'engagement de travailler à cette prétendue réforme. Qu'il prenne garde. Personne n'a le droit de toucher un Pacte national, des conditions bien précises. En enlevant une pierre, on risque de faire crouler tout l'édifice. Les arguments fondés sur la question d'âge ne sont pas dans l'esprit de la Confédération. Et l'on sait que le nombre des sénateurs est également intangible. L'esprit de parti n'a pas le droit de briser la charte nationale.

Rien ne permet à M. King et à son gouvernement de prêcher la réforme du Sénat avant d'avoir obtenu d'une conférence de toutes les provinces le consentement nécessaire au principe de la réforme. Si M. King ni les sénateurs qu'il s'est récemment nommés n'ont le droit d'attaquer le pacte de la Confédération pour satisfaire des exigences de partisannerie politique et dans le seul but de se maintenir au pouvoir à tout prix. La Confédération vaut mieux que M. King et personne n'a le droit de la déchirer s'il lui en prend fantaisie.

Nécessité d'une politique canadienne

Il nous faut aussi une

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

M. Meighen parle du traité avec les Antilles

Le chef conservateur dit qu'il n'a pas tout à fait confiance dans cette convention commerciale

Amherst, N. E. 21. (S.P.C.) — M. Meighen avait repris sa place lors que quelqu'un dans l'audience lui a demandé: "Et à propos des bananes?" Le chef conservateur s'est alors levé de nouveau et a dit avoir oublié de parler du traité avec les Antilles comme il se proposait de le faire. "Avant de juger un contrat, dit-il, j'aime bien savoir ce que nous recevons et ce que nous donnons." Nous avons appris que le Canada a signé un traité avec les Antilles, mais le texte complet du traité n'a jamais été rendu public. Seules quelques clauses ont été publiées. M. Meighen se dit en faveur de relations plus suivies avec les Antilles, mais il a quelques craintes au sujet du récent traité. Il aurait préféré que ce traité fut négocié par des gens au courant du commerce des Antilles au lieu de l'être par d'autres dont toutes les connaissances ont été obtenues pendant des basquets.

Parlant de la Commission des chemins de fer, M. Meighen dit qu'elle doit être en mesure de traiter l'Est de la même manière que

Un voyage des Franco-Canadiens de l'Ouest dans la province de Québec

Pour faire réplique aux voyages de la *Liaison française*, l'Association catholique franco-canadienne organise un voyage qui quittera Prince-Albert le 15 décembre — Messe de minuit à Sainte-Anne de Beaupré

Prince-Albert, 21 — L'Association catholique franco-canadienne vient de prendre une heureuse initiative en décidant d'organiser un voyage des Franco-Canadiens de l'Ouest dans la province de Québec. Ce voyage est organisé pour répondre aux nombreuses visites des Canadiens français de la province-mère dans l'Ouest. Le départ aura lieu de Prince-Albert le 15 décembre et un second train sera formé à Regina s'il y a lieu. Cette date a été choisie pour permettre aux notres de se trouver dans la province de Québec pendant les fêtes du nouvel an. Les voyageurs passeront par Sudbury, Ottawa, Montréal, St-Hyacinthe, Lévis, Québec et Sainte-

Questions qui paraissent indiscrettes

Le consulat américain à Londres demande des renseignements aux maisons commerciales anglaises

Londres, 21 (S.P.A.) — Le consulat général américain ici a fait tenir une circulaire à différentes maisons commerciales leur posant une série de questions au sujet de leur commerce. Les personnes qui ont reçu cette circulaire ont été très surprises de cette manière d'agir de la part d'un consulat étranger.

Après le *Daily Mail*, le consulat explique que cette demande de renseignements n'est pas pour publication et ne doit servir que pour

Une nouvelle baisse considérable

Il y a des époques où notre indépendance nous sert: en temps électoral, le nombre de nos lecteurs grossit effrayamment. On veut voir clair dans toute cette affaire.

Nous mettrons donc à profit ce grossissement de tirage pour annoncer notre service de librairie.

On y trouvera des occasions magnifiques. Lisez ces annonces et faites lire à votre femme et à vos filles. Elles les trouveront intéressantes.

COLLECTION POUR TOUS.

Edition Mame

(Volumettes reliés simili-toile, format 5 x 7 1/2 de 250 à 300 pages, avec illustrations.)

Prix régulier 50s

En vente au Service de Librairie pour 30s plus 97s pour frais de port.

L'Agonie de Marie-Antoinette par Gustave Gauthier

Contes de Fées par Chs Perrault, par Mme d'Aulnoy, etc.

Contes merveilleux par Hauff

Le dernier des Mohicans par Fenimore Cooper

Les Français du Canada par d'Abbe Casgrain

Les frères ennemis par Dabau-mont

Les héros de Québec par l'abbé Casgrain

Il était quatre petits enfants par René Bazin

Mon expédition au sud polaire par E. Shackleton

Pages religieuses par René Bazin

La terre de France chez Lafontaine par Ls Arnaud

Une maison mystérieuse à Stamboul par Karl May

Fabiola par G. Wiseman

Le chasseur des pirates par Léon Berthaut

Les contes de Schmid (13 volumettes) 30s chacun

(Collection famille, volume cartonné de 200 à 250 pages.)

Prix régulier 50s

En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de 30s plus 97s

Les résolutions de M. Théoret

M. A. THEORET, CANDIDAT FERMIER EN 1921, DANS LAVAL-DEUX-MONTAGNES, FAIT ADOPTER SON PROGRAMME POLITIQUE A UNE REUNION DES CONSERVATEURS DE CE COMTE TENUE SAMEDI SOIR A STE-EUSTACHE. — LA CONVENTION CONSERVATRICE AURA LIEU SAMEDI PROCHAIN

Saint-Eustache, 20. — La convention pour le choix d'un candidat oppositionniste dans Laval-Deux-Montagnes aura lieu samedi prochain, le 26, à 2 heures de l'après-midi. Chacune des paroisses des deux comtés-unis est invitée à nommer un délégué par lot et à envoyer les noms, cette semaine, au notaire J.-A. Chauré, de Saint-Eustache.

Une réunion préliminaire, convoquée par M. A. Théoret, candidat cultivateur dans Laval-Deux-Montagnes en 1921, a eu lieu samedi soir à Saint-Eustache, sous la présidence du docteur S. Lamarche, de Sainte-Scholastique. M. Théoret a expliqué le but de la réunion et il a déclaré qu'il ne briguerait pas les suffrages. J'ai été candidat, dit-il, pour défendre les intérêts agricoles sans vouloir être injuste en quoi que ce soit pour les autres classes. Mes adversaires m'ont traité avec des procédés qui les déshonorent encore et qu'un homme de cœur peut très difficilement oublier. M. Théoret fit remarquer que M. Sauvé pour lui-même difficilement oublier tout ce que M. Lacombe a dit et fait contre lui avec tant d'injustice et d'ingratitude.

Les principales idées que j'ai préchées alors, continue M. Théoret, je les partage encore et je n'appuierai qu'un candidat qui voudra s'engager à les partager. L'orateur a lu alors la résolution suivante qui renferme, dit-il, l'ensemble de ces idées:

Les conservateurs, les libéraux et les fermiers, protectionnistes, de Laval-deux-Montagnes, considérant que le député d'un comté doit représenter au parlement, d'abord et avant tout, les intérêts de son comté, et les besoins de ses électeurs, croient de leur devoir de déclarer avant leur convention qu'il sera tenu pour la présente élection, que le candidat choisi à cette convention devra prendre franchement l'engagement suivant:

"Protéger équitablement toutes les classes, sans privilège ni monopole dangereux, tenant compte d'abord de la position désastreuse des cultivateurs, en particulier des maraîchers qui souffrent de l'invasion du marché canadien par les produits américains;

"Protéger équitablement les industries dans l'intérêt du pays, qui demande de la population et des marchés locaux ou domestiques pour nos produits;

"Protéger les droits et les aspirations de notre race au parlement, en réclamant une juste représentation des notres dans le gouvernement, dans l'administration, au Sénat, dans la magistrature, dans le service civil;

"Travailler dans la limite de ses attributions à obtenir justice pour les Canadiens français de toutes les provinces, en prenant une attitude convenable mais énergique en vue de faire disparaître tout ostracisme contre nos compatriotes dans tout le pays;

"Ne faire alliance qu'avec ceux qui sont disposés à respecter notre religion, notre race et nos droits;

"Combattre sans faiblesse et avec les meilleures armes nos ennemis irréductibles et irréconciliables;

"Rechercher la confiance et l'appui des hommes supérieurs pour le bien du pays et dans l'intérêt des Canadiens français, conformément à la politique de sir Georges-Etienne Cartier.

"Travailler en vue d'effectuer une entente véritable et définitive entre les grandes races pionnières dans le but de conserver au Canada ses traditions, ses institutions les plus saines et de développer ses richesses naturelles si abondantes, au bénéfice de sa population et selon l'esprit des Pères de la Confédération;

"Travailler pour faire du Canada une nation autonome, respectueuse de son allégeance, soucieuse de ses devoirs, mais libre et indépendante de la politique ou des politiciens du Parlement;

"Etre contre toute loi de conscription militaire, contre toute participation sans le consentement du parlement canadien par ses députés, ayant mandat spécial de représenter leur comté et de juger la question dans l'intérêt du Canada avant tout;

"Envisager le problème de chemin de fer du point de vue national, en cherchant à diminuer les obligations trop lourdes qui pèsent sur le peuple, garantir avec sincérité son travail et ses efforts pour que la voie du Canadien National qui traverse la partie sud du comté Laval de Montréal (ligne du tunnel) soit maintenue et s'engager à combattre énergiquement le projet qui voudrait la faire disparaître;

"Travailler à l'établissement d'industries greffées sur l'agriculture dans les districts ruraux;

"En vue de combattre avec plus d'efficacité la tuberculose, travailler à faire amender la loi d'industrie laitière concernant les animaux atteints de cette maladie, de façon à ce que l'indemnité du gouvernement soit accordée pour les troupeaux enregistrés ou non enregistrés;

"Durant les élections comme en tout autre temps, combattre les préjugés et les haines exploités et réprouver les méthodes de mensonge, de calomnie, de parjure et de corruption."

LA POLITIQUE

M. Mitchell contre M. Marler

L'ancien député libéral de Saint-Antoine se présenterait comme protectionniste contre M. Marler, dans Saint-Laurent-St-Georges

La prochaine bombe du parti Patenaude sera l'entrée en lice de M. Mitchell contre M. Herbert Marler, répète-t-on dans certains milieux bien informés.

M. Mitchell se présenterait contre M. Marler, dans la division Saint-Laurent-St-Georges, comme champion des gros intérêts protectionnistes. M. Patenaude attendrait pour le lancer que son mouvement prenne dans la province une ampleur et une puissance indiscutables. Il compterait ainsi désamorcer les libéraux par une série de ralliements analogues qui s'avèrent graduellement donneraient figure de vague populaire à l'ensemble.

Rien non plus n'a été négligé pour donner apparence de force et de richesse au parti de M. Patenaude. Il a établi ses quartiers généraux qui sont en même temps ceux des conservateurs, au *Transportation Building*, 120, rue St-Jacques, au rez-de-chaussée, dans le local occupé autrefois par la *Home Bank*. M. Patenaude compte par cela même s'attirer une foule d'adhésions hésitantes, de celles qui ne s'accrochent qu'aux organisations sérieuses.

M. Mitchell, on se le rappelle, avait quitté Québec pour se présenter avec sir Lomer Gouin, dans l'arène fédérale, en 1921. M. Mitchell a démissionné comme député de St-Antoine, l'année dernière. On sait que M. Mitchell a eu tout récemment des entrevues avec lord Altholst, sympathique, dit-on, au parti de M. Patenaude.

On ne parle plus guère de M. Monty. Son adversaire dans Laurier-Outremont serait M. Charlemagne Rodier.

Les libéraux ont installé leurs quartiers généraux au no 69, rue St-Jacques, et sont à en faire les aménagements.

Ce que dit M. Rhéaume

M. Théodore Rhéaume, adversaire de M. Patenaude, a pris allégrement la nouvelle du succès de ce dernier. Un partisan de M. Patenaude lui a fait remarquer qu'au moins il aurait l'honneur d'être battu par un homme de grand mérite. "Et si je le bats, répondit M. Rhéaume en riant, je serai devenu un grand homme".

M. Oscar Gagnon et Edouard Labbe ont accepté de s'occuper d'organisation pour le parti de M. Patenaude.

L'assemblée d'hier dans Saint-Laurent

Les orateurs qui ont pris la parole devant la foule qui n'avait pu pénétrer dans la salle de l'Ecole Beaudet étaient M. Emery Ladouceur, maire de Joliette, M. Antoine Rivard, avocat de Québec, M. Roméo Langlais, avocat, candidat conservateur dans Matane, Gustave Monette, avocat, H.-A. Laovic et John Sullivan.

A la fin de l'assemblée, après les discours de MM. Duquette, Descares, Garceau et Labelle, M. Patenaude a demandé à ses électeurs de s'occuper de son comté, car lui devra rayonner à travers la province pour faire connaître son programme et appuyer ses candidats. M. Patenaude dit qu'il compte donc sur ses partisans de Jacques-Cartier pour faire son élection.

Dans Champlain

Grand-Mère, 21 (D. N. C.) — La convention conservatrice pour le comté de Champlain aura lieu mardi prochain à Ste-Geneviève de Batiscan. Les candidats probables sont MM. les notaires J.-H. Desroches de Grand-Mère et A.-J. Bergeron, de Ste-Geneviève.

Ontario-Sud

Ottawa, 21. (S.P.C.) — La convention libérale, qui a eu lieu samedi soir, a désigné M. L.-O. Clifford comme candidat dans Ontario-Sud.

M. George P. Graham, qui a assisté à cette convention, a déclaré que le dollar canadien a atteint le pair, grâce à l'amélioration du commerce total du pays.

Parlant du chemin de fer National, il a dit qu'un jour viendra alors que le pays devra accepter sa perte et recapitaliser la compagnie.

Les candidats qui brigueront les suffrages de la convention devront signer ce programme, sinon leur candidature ne sera pas considérée sérieusement.

Chaque clause a été discutée et avant de les accepter on a fait venir M. Sauvé, qui était à sa résidence. Le député provincial des Deux-Montagnes prit connaissance de la résolution et déclara qu'elle était conforme aux intérêts du comté et de la province.

Expliquant sa position comme chef de l'opposition, il demanda à ses amis de l'excuser s'il ne peut être avec eux tous les jours, comme autrefois, dans les luttes avec ses compagnons, Fautoux et Saint-Jacques contre de redoutables adversaires.

L'assemblée a accepté ce point de vue de M. Sauvé.

On mentionne comme candidat probable M. André Fautoux. On mentionne aussi les noms du notaire Clermont, de MM. René Renaud, avocat, Zéphirin Filion, du Dr Thibaut, du Dr Lamarche et du notaire Chauré de Saint-Eustache.

Tout candidat qui sera prêt à signer les résolutions ci-haut mentionnées pourra briguer les suffrages de la convention.

Indépendant-fermier-protectionniste

Bedford, Qué., 21. (S.P.C.) — Les conservateurs de Brome-Missisquoi, en convention samedi soir, ont endorse la candidature du Dr F. H. Pickel, de Sweetburg, comme indépendant-fermier-protectionniste.

M. Raymond dans Sainte-Marie

M. J.-Arthur Lamarre, qui on avait offert, lundi dernier, la candidature conservatrice dans Sainte-Marie, et qui devait rendre sa réponse, ce soir, à une assemblée qu'il tenait à l'école Souart, a remis sa décision à jeudi.

Par ailleurs, il est aussi question de la candidature dans cette division de M. A. Raymond, le fabricant de confitures. Cette candidature, dit-on, serait la plus agréable à M. Patenaude. M. Raymond n'a jamais fait de politique, mais il paraît qu'il céderait devant les instances de M. Patenaude.

Dans la région d'Ottawa

Ottawa, 21. (D.N.C.) — Tout est tranquille ce matin, dans la capitale. On tente de mesurer les répercussions que pourra avoir sur le résultat des prochaines élections les discours que M. Patenaude a prononcé hier à St-Laurent et l'on examine les rapports qui viennent du reste du pays.

Dans la vallée de l'Outaouais on rapporte le choix du notaire Labelle, comme candidat conservateur dans le comté de Wright, et du Dr T.-D. Cotnam, comme candidat conservateur dans le comté de Russell. M. Patenaude même dans le comté de Russell dans le comté de Prescott et de Labelle, la situation est si embrouillée pour les conservateurs et les libéraux qu'on est encore incapable de s'y reconnaître.

Ottawa, 21 (D. N. C.) — M. Cardin, ministre de la marine, parlera à Aylmer, à 2 heures, et après-midi. Les libéraux tiennent une convention et tentent de s'entendre pour le choix d'un candidat. Le député sortant, M. Gendron, et M. Porras, maire de Graceland, sont les deux adversaires en présence.

M. Louis Cousineau, candidat conservateur du comté de Hull, a commencé une tournée oratoire dans ce comté, samedi passé, et a envoyé une invitation au Dr Fontaine, candidat libéral, de parler avec lui à chaque endroit.

Mercredi de cette semaine, les libéraux des 17 comtés de l'Est de l'Ontario auront une convention générale à Ottawa et discuteront pendant toute la journée les tactiques à employer pendant la prochaine campagne électorale.

Labelle

Une dépêche de Bellefleur annonce qu'un groupe d'électeurs a offert la candidature libérale dans Labelle, à M. Henri Jodoin, avocat, et que celui-ci l'a acceptée.

La candidature de M. Duquette

Dans les cercles conservateurs, il est de plus en plus question de la candidature du maire Duquette, aux côtés de M. Patenaude. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que M. le maire a promis son appui le plus entier à M. Patenaude, hier à Saint-Laurent. On mentionne couramment que le maire poserait sa candidature dans Maisonneuve, où il avait obtenu une bonne majorité aux élections municipales. Il est aussi question de sa candidature dans Saint-Henri, pour faire la lutte à M. Paul Mercier.

Un ami intime du maire Duquette, avec qui nous causons des possibilités de sa candidature, nous exprimait l'avis que le maire n'abandonnerait ses fonctions municipales qu'à l'expiration de son terme, au avril prochain, puisque cela obligerait inutilement la ville à tenir une élection pour la courte période de quatre ou cinq mois, car cette élection ne pourrait vraisemblablement pas avoir lieu avant le mois de décembre. Néanmoins, le maire étant opposé au double mandat, comme il l'a déclaré au cours de sa campagne, il prendrait l'engagement de ne pas briguer les suffrages pour un second terme à la mairie.

Les conservateurs croient que, si le maire ne se présente dans Maisonneuve, M. Albéric Gélinais, maire de la Pointe-aux-Trembles, sera le candidat de M. Patenaude, dans cette division.

Dans Hull

Ottawa, 21 (D. N. C.) — Le Dr Fontaine, candidat libéral dans Hull, et M. Louis Cousineau, candidat conservateur, ont tenu, hier soir, à Pointe-Gatineau, la première d'une série d'assemblées contradictoires. Les choses se sont bien passées et la foule a applaudi tour à tour les noms des deux chefs.

Chicoutimi

Québec, 21 (D.N.C.) — Une autre convention libérale a été tenue aussi hier à Chicoutimi et M. Joseph Lévesque, marchand de St-Alphonse de Bagotville, a été choisi comme porte-drapeau du parti. M. J.-E.-A. Dubuc était aussi sur les rangs et a obtenu 38 voix alors que M. Lévesque a eu 43 voix.

Bellechasse

Dans le comté de Bellechasse, les conservateurs ont choisi hier M. Pierre Audet, avocat de Québec, comme candidat et adversaire de M. Fafard. La convention a eu lieu à St-Gervais.

St-Basile, le Dr Marcotte qui se présente comme libéral, a tenu une assemblée hier et a déclaré qu'il se retirait candidat envers et contre tous.

M. Taschereau et le discours de M. Patenaude

Dans une entrevue donnée aux journaux ce matin, le premier ministre de la province, M. Alexandre Taschereau a fait quelques commentaires sur le discours prononcé par M. Patenaude, à Saint-Laurent hier: "M. Patenaude nous a habitués à ses départs, a fait observer M. Taschereau. Il en a fait plusieurs. Si je voulais être prophète, je dirais qu'il reviendra quand M. Sauvé aura besoin de lui. M. Patenaude, bier, a continué le ministre, a signalé les maux sans indiquer les remèdes pratiques. Il a parlé de l'embaras sur le bois, — il n'a pas dit que c'est le parti libéral qui le premier, en a empêché l'exportation — mais il ne s'est guère expliqué sur cette question et il n'a pas dit s'il entendait aller jusqu'à prohiber l'exportation du bois provenant des terres patentes exploitées par les colons.

M. Taschereau a fait observer à cet endroit qu'il ne voulait pas mêler les choses de la politique fédérale à celles de la politique provinciale et qu'il parlait plutôt comme citoyen de Québec. Passant ensuite à la partie de son discours où M. Patenaude traite de la question des chemins de fer, M. Taschereau a fait à M. Patenaude le reproche de ne pas dire qui nommerait la commission indépendante qu'il parle de mettre à la direction du chemin de fer National: "Si cette commission est nommée par son parti, sera-t-elle indépendante?"

"M. Patenaude, a poursuivi M. Taschereau, se proclame indépendant de King et de Meighen. Mais si on regarde qui était autour de lui, on voit que c'est la fine fleur du parti conservateur. Il se dit indépendant de King, mais il blâme M. King de tout ce que celui-ci a fait et il ne blâme rien chez M. Meighen; donc il marche avec M. Meighen, puisque d'un autre côté, il ne veut pas d'un troisième parti."

En terminant, M. Taschereau a souligné la partie de son discours où M. Patenaude touche à une question qui, autant que celle du bois est en bonne partie du domaine provincial, la question de l'amiante: "Je voudrais avoir l'opinion de M. Ross, un des amis de M. Patenaude, sur cette question. M. Patenaude veut que ce produit soit manufacturé dans la province, mais, d'après M. Ross lui-même, il n'y a pas de marchés ici pour les produits manufacturés de l'amiante. D'ailleurs M. Patenaude, pendant qu'il était à Québec, n'a rien dit à ce sujet à chaque fois que cette question s'est présentée. M. Patenaude s'est prononcé contre la préférence britannique. Il a du pour et du contre à l'adresse. M. Meighen a gardé la préférence britannique au temps même où M. Patenaude était à Ottawa..."

La nouvelle organisation conservatrice

Comme nous l'annoncions vendredi, le comité d'organisation conservatrice se réunira cet après-midi, à deux heures, au bureau du secrétaire général, comme nous l'annoncions vendredi, il est également vrai que le comité actuel d'organisation conservatrice se dissoudra pour céder la place à un autre qui se réorganisera "sur des bases plus larges", nous dit le président du comité actuel, M. L.-A. Lavallée. La réunion de cet après-midi sera en quelque sorte les funérailles de l'actuel comité d'organisation conservatrice.

Il est probable qu'il se tienne ce soir une nouvelle réunion de la phalange conservatrice pour former un nouveau comité, dont la composition tiendrait mieux compte des nouveaux éléments qui sont entrés dans la lutte depuis une semaine.

Quoi qu'il en soit l'organisation conservatrice et l'organisation de M. Patenaude ne feront qu'une et elles se fonderont toutes deux en un seul comité d'organisation, qui aura ses quartiers-généraux au *Transportation Building*, dans les bureaux autrefois occupés par la *Home Bank*.

Pas de lutte à trois

Lindsay, Ont., 21. (S.P.C.) — Les libéraux de Victoria et de Haliburton, en convention hier, ont décidé de ne pas contester le comté mais d'appuyer le candidat dont le programme se rapprochera le plus du programme de M. King. On considère que faire la lutte à trois serait un trop grand risque de perdre complètement le comté.

Bruce-Sud et Kent

Toronto, 21. (S.P.C.) — Deux candidats progressistes ont été désignés dans Bruce-Sud et dans Kent. Ce sont MM. John Walter et J. W. Ward.

A Papineauville, lundi

Ottawa, 21 (D. N. C.) — La convention libérale du comté de Labelle aura lieu à Papineauville, lundi, le 28 septembre prochain. Jusqu'à date, il n'y a pas d'autres candidats sur les rangs que Fernand Major, avocat de Hull, associé de M. H.-A. Fortier, le député sortant.

Laurier-Outremont

Il y aura assemblée des électeurs de la division Laurier-Outremont mardi soir, le 22 courant. Cette assemblée aura lieu dans l'ancienne salle municipale, située aux intersections des rues Laurier et St-Laurent, et sera pour choisir les délégués à la convention libérale qui aura lieu vendredi au même endroit.

Cette assemblée est tenue à la demande de l'organisation libérale.

La convention libérale de Lévis

Québec, 21 (D. N. C.) — Comme nous le disons ailleurs, le Dr J.-Etienne Dussault a été choisi, hier, comme candidat libéral dans le comté de Lévis. Il a défilé à la convention trois adversaires: MM. le maire Kiely, de Saint-Romuald, J.-W. Pilon, de Charny, et J.-E. Fortin, de l'*Evénement*, de Québec. Il avait été question de M. Fortin comme candidat libéral dans la Beauce, mais des amis ont approché M. Fortin et ont insisté pour le faire présenter à Lévis. Les candidats non choisis se sont ralliés au choix de la convention.

Dans Prescott

Hawesbury, 21. — L'exécutif de l'association libérale de Prescott a résolu à une assemblée tenue le 17 courant de ne pas tenir, cette année, de convention.

Les candidats en présence de l'électorat sont: MM. G. Evanturel, ancien député et Joseph Binette, élu député progressiste en 1921 et B. Labrosse qui se présente comme libéral indépendant. Des élections dans toutes les paroisses du comté sont en circulation priant l'ancien député au provincial A.M. Evanturel de briguer les suffrages.

Dans Lotbinière

Québec, 2. — Dans Lotbinière, M. J. N. Francoeur a annoncé à la convention de Ste-Croix son refus de briguer les suffrages pour recueillir la succession de M. Thomas Vien, nommé à la Commission des chemins de fer du Canada; il a recommandé aux délégués le choix du Dr Wilfrid Laroche, de Sainte-Croix, qui a immédiatement refusé, alors aucun candidat n'a pu être encore choisi.

Il est probable que dans Matane le Dr Bergeron sera le candidat officiel du parti contre M. Roméo Langlais,

LE CONCOURS DES BONNES MARQUES

Nous donnons ci-contre la réponse de M. Millard, gagnant du 1er prix au concours des Bonnes Marques.

- TABEAU No 1**
- 1-Club Canadien-Français de Radio "Brandy" — Mutuelle de Radio Engr.
 - 2-"Primus" — L. Chaput Fils & Cie Limitée.
 - 3-"Alligator" — Lamontagne Limitée.
 - 4-Kerhulu & Odium Limitée.
 - 5-"Ardoise" — Slater Shoe Co. Limited.
 - 6-Canadian National Railways.
 - 7-Granger Frères Limitée.
 - 8-Crédit Canadien Inc.
 - 9-"Le Magasin du Peuple" — Dupuis Frères Limitée.
 - 10-L. N. Messier (nouveau).
 - 11-"Cloche" Long Distance Telephone — The Bell Telephone Co. of Canada.
 - 12-"Au Grand Palais de l'Amusement" — N.G. Valiquette Limitée.
 - 13-J. Donat Langelier Limitée.
 - 14-Scott & Bousquet Frères Limitée.
 - 15-"Bonin" — Bonin & Frères Limitée.
 - 16-C. & C. — Casgrain & Charbonneau Limitée.
 - 17-Stanford's Limited.
 - 18-Hector L. Dery.
 - 19-"Coq sur disque" — N.E. Brins Engr.
 - 20-Versailles, Vidraire & Bouillais Ltee.
 - 21-"Qualité et service" — Omer DesSerres Limitée.
 - 22-J. J. Joubert Limitée.
 - 23-Tait-Favreau Limitée.
 - 24-David & Frère.
 - 25-"Frontenac Export Ale & Porter" — La Brasserie Frontenac Limitée.
 - 26-"L'Aigle Limitée."
 - 27-Chas. Desjardins & Cie Limitée.
 - 28-"Vêtements Fashion Craft" — Max Beauvais Limitée.
 - 29-La Sauvegarde (Cie d'assurance).
 - 30-"Confitures Raymond" — Alphonse Raymond.
 - 31-"Hone" — Voyages Hone Tours Inc.
 - 32-"Au Royaume du Tapis" — Maison J. Filiatrault.
 - 33-"Bancroft" — La Maison Bancroft.
 - 34-La Banque Provinciale du Canada.
 - 35-Stewart-Dussault (Thos Dussault).
 - 36-"Avenis" — La Cie d'Avenis des Marchands Ltee.
 - 37-"Vichy, Source Camille" — J. Alfred Oumet (agent).
 - 38-"C'est un Produit Davignon" — J. & P. Davignon Limitée.

- TABEAU No 2**
- 39-"Tabac Canadien Naturel" — Forest Frères Limitée.
 - 40-"Bureau de confiance" — Comptoir Ville-Marie (Ass. et Imm.).
 - 41-St. George's Limited.
 - 42-René L. Leclerc Inc.
 - 43-E. Turcotte.
 - 44-"Le Photographe Connu" — Albert Dumas.
 - 45-Institut Laroche Engr.
 - 46-"Salada" — Salada Tea Co., of Canada Ltd.
 - 47-L. G. Beaubien & Cie Limitée.
 - 48-"Globe aile" Agences de voyages — Thos. Cook & Fils.
 - 49-"Grenier" — C.-J. Grenier & Cie.
 - 50-"Debuter Mihi" — La Corporation des Obligations Municipales Ltee.
 - 51-"Phosco" — Comptoir Commercial Canadien Inc.
 - 52-"Au Bon Marché" — Letendre Limitée.
 - 53-"Riga" — Les Produits Riga Limitée.
 - 54-"Ambre Noir" — J.-Alfred Marceau Limitée.
 - 55-"J. Jutra" — La Parfumerie J. Jutra.
 - 56-White Star Dominion Line.
 - 57-Bruneau & Rainville.
 - 58-La Lithographie du St-Laurent Ltee.
 - 59-"Diamant" — Labrecque & Pellerin.
 - 60-"Peptonine" — F. Coursol.
 - 61-Canadian Pacific Railway Co.
 - 62-Banque Canadienne Nationale.
 - 63-"Pepsodent" — The Pepsodent Company.
 - 64-Northern Electric Co., Ltd.
 - 65-"Chapeaux Ultra Chic" — Ducloux Limitée.
 - 66-"Contant" — La Cie S.-L. Contant Limitée.
 - 67-"Bayer" — La Cie Bayer.
 - 68-Photo, "Dollard" — L'Action Française.
 - 69-"Polarine Motor Oil" — Imperial Oil Limited.
 - 70-"Antikor-Laurence" — Pharmacie Laurence, Montréal.
 - 71-"Mon Jardin" — Hock City Tobacco Co., Ltd.
 - 72-Bray, Caron & Dubé Limitée.
 - 73-Geoffroy & Cie.
 - 74-Les Ouvrages d'Art en Cuivre Ltee.
 - 75-Geo. Beausoleil & Cie.
 - 76-"La Champagne Cigare" — Le-gault, Thompson & Cie Limitée.

- TABEAU No 3**
- 77-"Fountain Ideal Waterman" — L. E. Waterman Co., Limited.
 - 78-"The Café, Seal Brand" — Chase & Sanborn.
 - 79-La Société d'Administration Générale.
 - 80-Canada Steamship Lines Limited.
 - 81-"Borden's" — Borden's Farm Products Co., Ltd.
 - 82-"Concordia Salus" — Cité de Montréal.
 - 83-"Duplex" — Dupuis Frères Limitée.
 - 84-La Prévoyance (Cie d'assurances).
 - 85-"Underwood" — United Typewriter Co., Limited.
 - 86-"Mes Prix font ma Force" — Jos. U. Gervais.
 - 87-"Freezone" — Edward Wesley & Co.
 - 88-"La Pharmacie Populaire" — J.-H. Robert.
 - 89-"Canard" — The Robert Reford Co., Limited.
 - 90-"Brevets d'invention" — Marion & Marion.
 - 91-"Fille au piano avec chanteur" — Ed. Archambault Engr.
 - 92-"Anti-Coquerelle" — Wilfrid Parisien.
 - 93-"Le Bon Pain de Chez Nous" — La Boulangerie I. Caron.
 - 94-Labrosse & St-Pierre Limitée.
 - 95-"Victoria" — Laporte, Martin Limitée.
 - 96-Dent Harrison & Sons Limited.

Lettre d'Ottawa

M. Robb soigne ses affaires

Comment il a réduit le compte des intérêts sur la dette nationale — Emprunts à courte échéance et taux d'intérêt — Notre commerce avec la France.

Ottawa, 20. — L'intérêt sur notre dette nationale s'élève depuis la guerre à des chiffres étonnants. Mais depuis l'année dernière, la baisse a commencé. En 1924-25, M. Robb avait à donner \$134,258,371 en intérêts, tandis qu'en 1925-26, c'est \$131,883,174 seulement qu'il a dû affecter au même objet, soit une diminution de \$2,375,197.

Nous verrons des temps plus heureux. A mesure que nous nous éloignons de la période de guerre, l'argent est plus facile à obtenir et l'intérêt fléchit. Alors qu'autrefois, il ne fallait pas songer à emprunter sur le marché de New-York à moins de 6 1/4 pour cent, maintenant les grosses maisons de courtage se contentent de 4 1/2 pour les obligations du gouvernement à long terme et de 4 pour cent seulement pour les prêts à courte échéance.

C'est une amélioration du marché monétaire dont notre pays profitera, à mesure qu'arrivera le temps de la conversion de nos emprunts de guerre.

Tout dernièrement, pour alléger encore notre fardeau des intérêts de guerre, notre ministre des finances a pris d'autres mesures. Il a payé comptant tout d'abord un prêt de \$24,000,000 à Londres. Puis il a payé comptant une somme de \$20,000,000 sur un emprunt de \$90,000,000 à New-York, et il a emprunté le reste à 4 p. c. sur le même marché, avec des obligations valables pour un an seulement.

On a insinué que M. Robb avait adopté cette manière de faire la fiabilité du pays afin de présenter un budget équilibré et de diminuer les intérêts. Il y a sans doute un peu de vrai dans cela. Quarante millions de la dette payés comptant, des intérêts de quatre pour cent seulement à payer sur \$70,000,000 au lieu de 4 1/2 pour cent, voilà qui ne peut que réduire temporairement la somme du capital et des intérêts et aider au gouvernement dans la lutte électorale présente.

Ce subterfuge temporaire ne trompera personne. Les revenus

du pays ont besoin d'enfler pendant la présente année si M. Robb veut pas être dans l'obligation d'emprunter à la fin du prochain exercice les 44 millions qu'il vient d'acquiescer comptant à New-York et à Londres, et s'il ne veut pas être dans l'obligation de renouveler l'emprunt de \$70,000,000 pour un an seulement qu'il vient de contracter à New-York. En réalité, personne ne s'attend à ce que notre situation financière soit aussi brillante que celle au mois de mars 1926, et personne ne croit sérieusement que tout cela est arrivé.

D'autre part, le système ou plutôt les expédients passagers de M. Robb ont un bon côté. Ils vont réduire considérablement le montant des intérêts que nous avons à payer sur notre dette. C'est un résultat certain. Ainsi sur l'emprunt de \$70,000,000 fait à New-York, c'est 4 1/2 pour cent d'intérêt que nous aurons à payer au lieu de 4 1/2-2, l'emprunt avait été à longue échéance et pour plusieurs années. Or sur les 44 millions payés comptant, nous n'aurons aucun intérêt à acquiescer jusqu'au jour où il nous faudra emprunter de nouveau pour boucler le budget. Il est vrai que si M. Robb avait gardé en caisse ces 44 millions, il aurait reçu des intérêts sur cette somme en dépôt. Mais l'intérêt qu'il aurait reçu n'aurait pas été élevé, de sorte qu'il semble avoir bien fait de procéder comme nous l'avons dit.

M. Robb s'est permis cependant de courir un risque. Le marché de l'argent est très bon à l'heure actuelle, 4 pour cent pour les obligations à court terme et 4 1/2 pour cent pour les obligations à long terme. Il n'est pas permis d'espérer des conditions plus avantageuses. En ne profitant pas de ce marché avantageux pour contracter tout de suite des emprunts à longue échéance, de dix, quinze, vingt ans, notre ministre des finances s'expose à voir monter le taux de l'intérêt et à se mettre dans l'obligation de payer plus de 4 1/2 pour cent lorsque le temps viendra de rembourser le marché. On sait, en effet, que les fluctuations sont nombreuses, imprévisibles, et que la situation d'aujourd'hui peut n'être pas celle de demain.

C'est un risque à courir, mais qui, hâtons-nous de le dire, n'est pas très grand à l'heure présente. On ne voit à l'horizon aucun de ces cataclysmes mondiaux, aucun de ces grands événements qui modifieraient rapidement la valeur de l'argent et font monter les intérêts d'un point ou de deux. S'ils se produisaient pas, nous aurons le bénéfice d'une diminution considérable des intérêts sur notre dette nationale; s'ils se produisaient par hasard, nous pourrions nous trouver dans une situation pire.

Le danger, ce serait que M. Robb adopte comme définitive cette méthode de financer le pays. Remplacer des emprunts de guerre à 6 ou à 7 1/2 pour cent qui deviennent échus, par des emprunts à long terme à 4 1/2 pour cent paraît idéal. De cette manière, nous diminuons la somme des intérêts à payer tout en évitant les risques et les dangers d'une hausse subite de l'intérêt sur le marché de l'argent. C'est probablement ce système que le ministre des finances adoptera, qu'il a appliqué déjà dans le passé; car il n'y a pas d'élections générales chaque année et il n'est pas toujours indispensable de jouer à l'esbrouffe en disant qu'on a acquiescé comptant un gros emprunt.

Les statistiques canadiennes témoignent du fait que nos exportations en France ont baissé de \$18,879,097 en 1924 à \$10,290,063 en 1925. Mais les statistiques de la France nous disent une autre histoire. D'après les rapports publiés par l'administration française, nos exportations auraient passé de 375,692,000 francs à 482,826,000 francs. Alors qu'il y a diminution de 45 pour cent, selon les statistiques canadiennes, il y a augmentation de 30 pour cent, selon les statistiques françaises.

Faut-il alors jeter les statistiques au panier? Pas tout à fait, nous répondent divers experts. Il paraît que les statistiques des importations dans un pays sont les seules dans lesquelles il faudrait avoir une confiance inébranlable. Ces importations, le gouvernement les frappe presque toujours de droits douaniers, de sorte qu'il en tient un compte exact et minutieux. Mais il n'est pas toujours aussi scrupuleux lorsqu'il s'agit des exportations. Il inscrira dans ses livres comme exportations aux Etats-Unis des exportations de blé, par exemple, qui passent par les Etats-Unis pour s'en aller en France ou en Suède, directement, et ainsi de suite. C'est une des principales raisons pour lesquelles les statistiques des pays ne s'accordent pas souvent lorsqu'elles traitent des mêmes faits.

Au Canada, on tente actuellement d'atteindre à une vérité plus certaine en obligeant les divers ministères à communiquer plus de leurs statistiques au service chargé de les réunir au lieu de les laisser dormir sous la poussière. M. le sénateur Beaubien a aussi demandé au gouvernement d'obliger l'exportateur à indiquer clairement la destination ultime et dernière de l'objet ou des articles qu'il envoie en pays étrangers. De cette manière, on n'aurait pas à deviner des différences scandaleuses en réalité et qui détruisent la foi qu'on doit avoir dans les statistiques. D'ailleurs il est indispensable pour le gouvernement d'avoir des chiffres absolument sûrs, lorsqu'il faut négocier des traités ou les apprécier.

Léo-Paul DESROSIERS

La Mère Marie de la Charité
et les Soeurs Dominicaines de Québec

Beau volume de 300 pages avec deux photographies hors-texte.

par le R. P. Ths Couët.

En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, au prix de \$1.00 franco.

LE SPORT

(Suite de la page 7)

CHAMPIONNATS JUNIORS DE LA METROPOLE

Pas moins de trente-huit écoles de l'île de Montréal et de ses environs étaient représentées, dans le dix-septième tournoi athlétique annuel junior, tenu samedi après-midi au terrain du M. A. A. pour les championnats de la ville. La température était idéale et plusieurs centaines de personnes furent témoin de ces épreuves, bien balancées et disputées avec acharnement de part et d'autre.

Plusieurs records nouveaux ont été établis et les différents numéros ont été enlevés avec rapidité. Voici le rapport détaillé des courses et des sauts:

1,200 verges, obstacles bas, garçons de 14 à 18 ans: 1ère épreuve, 1er, D. Colson, Loyola, 17 1-5 sec; 2e épreuve, Q. Shaughnessy, Loyola, 16 3-5 sec; 3e épreuve, J. Mehling, Montreal High School, 16 3-5 sec.

60 verges, de 10 à 12 ans, 1ère épreuve: E. George, Loyola; 2e, H. Murphy, Ste-Anne, temps, 8-2-5; 2e épreuve, 1er, J. Nelson, Ste-Anne; 2e, R. Chapman, Woodlands.

75 verges, garçons de 12 à 14 ans, 1ère épreuve: 1er, N. Taviss, Fletcher's Field; 2e, H. Neeson, Ste-Anne, temps, 9-2-5. 2ème épreuve: 1er, G. O'Brien, Harp's A.A.A.; 2e, J. O'Reilly, Ste-Anne, temps 9-1-5. 3ème épreuve, 1er, D. O'Connell, Harp's A. A. A.; 2e, A. Stevenson, Maisonneuve, temps: 9-2-5.

Course pour garçons de 14 à 16 ans, épreuve no 1. — 1er, Q. Shaughnessy, Loyola; 2e, R. MacKay, Montreal High. Temps, 8-3-5. 2ème épreuve: H. Talpis, West-High; 2e, F. Schofield, Westmount High. Temps, 8-2-5.

100 verges, de 15 à 16 ans, 1ère épreuve. — 1er, J. Marsh, Westmount High School; 2e, W. Cassidy, indépendant. Temps, 11 sec. 2ème épreuve: 1er, D. Bain, M. A. A.; 2e, F. Gamache, Verdun, 500, temps 10-4-5.

120 verges avec obstacles, de 14 à 18 ans, (finale). — 1er, J. Mehling, Montreal High; 2e, Q. Shaughnessy, Loyola; 3e, D. Colson, Loyola. Temps, 15 4-5. (Nouveau record).

Événement final no 2, 60 verges, garçons de 10 à 12 ans. — 1er, J. Neeson, Stans; 2e, J. Paar, Fletcher's Field; 3e, R. Chapman, Woodlands. Temps, 8 sec.

Finale, événement no 3, 75 verges, 12 à 14 ans. — 1er, G. O'Brien, Harp's A. A. A.; 2e, N. Taviss, Fletcher's Field; 3e, R. Clark, Maisonneuve. Temps, 9-1-5 sec.

Finale, événement no 4, 75 verges, 4 à 16 ans. — 1er, H. Talpis,

ANNONCE MUNICIPALE

Cité de Montréal

Retour à l'Heure Solaire

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, le DIMANCHE, 27 SEPTEMBRE DU COURANT, à 2 HEURES A.M., la municipalité reviendra à l'heure solaire pour ses différents services.

Les citoyens qui ont avancé leurs horloges à l'exemple de la ville sont, en conséquence, priés de les retarder d'une heure, aux date et heure ci-dessus mentionnées.

RENE BAUSET, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 21 septembre 1925.

Westmount; 2e, Q. Shaughnessy, Loyola; 3e, F. Schofield, Westmount Temps: 8-2-5. (Nouveau record).

Finale, événement no 5, 100 verges, 16 à 18 ans. — 1er, D. Bain, M. A. A.; 2e, T. Marsh, Westmount; 3e, W. Cassidy, indépendant. Temps 10-2-5 sec. (Nouveau record).

Événement no 6, saut en hauteur avec course, garçons plus de 10 ans et moins de 14 ans. — 1er, J. O'Reilly, Stans; 2e, M. Singerman, indépendant; 3e, N. Taviss, Fletcher's Field. Temps 1-1-2 secondes, (nouveau record).

Événement no 7, saut en longueur avec course, de 14 à 18 ans. — 1er, J. Mehling, Montreal High; 2e, C. Green, St. Paul Y. M. C. A. Distance, 18 pieds 8 1-2 pouces.

Événement no 8, 300 verges, de 10 à 12 ans. — 1er, R. Chapman, Woodlands; 2e, J. Neeson, Ste-Anne; 3e, J. Paar, Fletcher's Field. Temps, 4-3-5.

Événement no 9, saut en longueur avec course, de 10 à 14 ans. — O'Brien, Harp's A. A.; 2e, R. Clarge, Maisonneuve; 3e, M. Singerman, indépendant. Distance, 15 pieds 8 pouces, (nouveau record).

Événement no 10, saut en hauteur avec course de 14 à 18 ans. — 1er, G. Tousan, Westmount; 2e, H. Lemesurier, Loyola, 5 pieds 2 pces. Événement no 11, 600 verges, 14 à 16 ans. — 1er, N. Bourne, Montreal High; 2e, D. Denenberg, Fletcher's Field; 3e, F. Schofield, Westmount. Temps, 1 min. 25 2-5 sec.

Événement no 12, 440 verges, garçons de 12 à 14 ans. — 1er, N. Taviss, Fletcher's Field; 2e, G. O'Brien, Harp's A. A. A.; 3e, H. Neeson, Ste-Anne. Temps, 1 min. 2-4-5 sec. (Nouveau record).

Événement no 13, 880 verges, de 16 à 18 ans. — 1er, A. W. Wilson, Montreal; 2e, H. Lemesurier, Loyola; 3e, H. Chard, Central Y. M. C. A. Temps, 2 min. 8-1-5 sec. (Nouveau record).

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" -- dirait Lafontaine

Architecte Evaluations, feux, etc. 86141 4421 Raphaël Boilard A.A.P.Q., R.A.C., A.I.A. ARCHITECTE 4031 ST-DENIS, (ancien no 1028), MONTREAL	Dentiste Dr Ad. L'Archevêque 468, PARC LAFONTAINE Tél. Bélar 1801 Angle Christophe Colomb	Notaire L.-D. Clément 30, rue St-Jacques Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J
Avocats Tél. Main 4082-4083 Archambault & Marcotte 11, ST-JACQUES, MONTREAL Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte Avocat de la Couronne. L. L. R.	Dentiste Tél. Amherst 6620 Dr Robert Trudel, d. d. s. CHIRURGIEN-DENTISTE Extractions sans douleur — Procédés modernes 2024 MONT-ROYAL EST. — MONTREAL	Notaire Téléphone : Main 3228 Horace Lippé Placements d'argent — Réglement de successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL
Avocat Aldéric Blain, L.L.B., 244, 410 St-Denis Tél. Calumet 0790-W Blain & Fauteux IMMOBILIER, DENTISTE, CHAMBRE 21, MAIN 8228 80 ouest, rue Notre-Dame, Montréal	Dentiste En face du théâtre St-Denis. Dr Julien Piché DENTISTE 1595 RUE SAINT-DENIS. — MONTREAL Tél. Est 6187.	Optométriste Bree de bureau : 9 à 6 Salon d'Optique St-Germain Ajustement de lunettes et placements. 2097, RUE SAINT-DENIS, Ancien numéro 483 Tél. Est 3795 Près rue Sherbrooke
Avocat Tél. Bureau: Main 5550 Domicile: Est 6983 Eugène Simard B.A., L.L.B. IMMOBILIER "SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est Montréal	Dentiste Tél. Calumet 6612-W. Dr Wilfrid Bourgie DENTISTE 1458 ST-CATHERINE EST. MONTREAL Coin Frontenac. 7-11-25	Opticien Tél. Plateau 4264 Sylvio Provancher OPTOMETRISTE-OPTICIEN Attaché à l'Institut ophtalmique Nazareth 152 St-Catherine ou. près St-Georges, Montréal 2-10-25
Avocats Anatole Vanier Guy Vanier Tél. Havre 2841 97 SAINT-JACQUES	Dentiste Tél. Calumet 6053-W. Consultation : 9 a.m. à 9 p.m. Dr Roméo Beland CHIRURGIEN-DENTISTE Traitement des gencives 2436 Christophe-Colomb. — Montréal (Coin Bellechasse) 2-12-25	Opticien Est 2505 C. Edg. Léonard, O.O.D. SPECIALISTE POUR LA VUE ATTENTION spéciale aux enfants du clergé et à Messieurs les oculistes. 854 ONTARIO EST. coin Maisonneuve 9 a.m. à 9 p.m. 7-10-25
Avocat Main 8259-0001 En face du Palais de Justice René Thérberge IMMOBILIER "SAUVEGARDE" 92 NOTRE-DAME EST, suite 81, MONTREAL	Dentiste Tél. Lancaster 4939 Dr Jules Hector Falardeau CHIRURGIEN-DENTISTE Extraction sans douleur — Méthodes modernes 3466 ST-DENIS, coin Sherbrooke, MONTREAL 1-3-25	Professeur 259, rue ONTARIO E. LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval Officier d'Académie — Auteur Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie
Dentiste Bureau : Upt. 8592 Tél. Rés West 5178 Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur — Méthodes modernes 140, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES	Huissier Résidences 172e Wolfe Huissier de la Cour Supérieure Bureau : 15, ST-JACQUES, Chambre 11 Tél. Harbour 1383 Montréal	Professeur Tél. Lancaster 1343 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C.I.E. Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire Cours classiques, commerciaux, langues privées 1452, RUE SAINT-DENIS Près Ecole Polytechnique — Montréal
Dentiste Téléphone Est 5305M 1725 ST-DENIS Extraction des dents dentaires en 3 à 10 minutes absolument sans douleur. Ex-assistant et possesseur des procédés de Dr J.-N. Paul Fauriol, de St-Hyacinthe.	Médecin Téléphone Plateau 6347 Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée 84 HUTCHISON MONTREAL	Professeur Tél. Est 7670 J.-A.-D. Lavigne S. O. B. Cours préparatoire aux examens supérieurs : sténographie, comptabilité, claviraphie, bureau commercial 2095 RUE SAINT-DENIS, près rue Sherbrooke, — Montréal
Dentiste Téléphone Est 9238 Dr A. Heynemann 1569 rue Saint-Denis près Demontigny — Montréal.	Médecin Consultation : de 12 à 8 p.m. Dr J.-M.-A. Valois Spécialité : Voies urinaires — Electrothérapie Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS	Professeur 1267 ST-HUBERT TEL. BEL. 4725W A. Fyen Directeur de cours centraux de préparations. Préparation aux écoles spéciales : Gén. civil, architecture, arpentage, Spécialité : mathématique élémentaire et supérieures, physique, chimie. Ouverture des cours réguliers le 5 octobre.
Dentiste Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dame Dr R. Laporte Spécialité : EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES Téléphone : Westmount 6394	Notaire Tél. Bélar 2143 Chs Archambault, c.c.s Heures de bureau : 1 à 5 p.m., 8 à 5 le soir 755 MONT-ROYAL EST	Professeur Dantès Belleau PROFESSEUR DE PIANO Termes faciles. STUDIO: 3975 ST-DENIS, près Duluth. Tél. Est 57493. Résidence: Amherst 4613 1-10-25

L'A C. J. C. À BEAUHARNOIS

LE CERCLE ST-DAMEN FETE M. LE CHANOINE PREVILLE — LE R. F. VITAL PARLE DES MISSIONS DU BENGAL

Beauharnois, 21. — Le Cercle St-Damen de l'A.C.J.C., profitant du soir, du commencement de son année d'étude pour rendre un hommage au nouveau curé de Beauharnois, M. le chanoine L.N. Prévillé, successeur de Mgr Nepveu. Un programme varié de musique et de chant fut bien rendu par la philharmonie de Beauharnois et par la chorale. Celle-ci exécuta le Chœur des Pèlerins de Wagner et Les soirées de Québec d'Ernest Gagnon, sous la direction de M. Augustin Dufault, maître de chapelle. La philharmonie, dirigée par M. le Dr R. Beaudry, rendit de nombreuses pièces. Au delà de 700 personnes remplassant la salle du collège des Clercs de Saint-Viateur.

L'interêt principal de la soirée résidait dans la conférence que devait donner le Rev. Frère R. Vital, missionnaire du Bengale, orientaliste et consul de Norvège et maire d'Akyab. Akyab est une des principales villes du Bengale et compte plus de 40,000 habitants.

M. Jean-Marie Gauvreau, secrétaire-archiviste du Cercle Saint-Damen, ancien élève du R. F. Vital, a présenté le conférencier.

Le R. F. Vital a divisé son sujet en trois parties :

1. L'exposition missionnaire vaticane.

2. Les missions du Bengale.

3. Langues, costumes, moeurs, usages du Bengale.

Dans la première partie, le conférencier relate les débuts de cette exposition missionnaire, le travail auquel il s'est livré pour rendre intéressant le pavillon de sa Congrégation. Il bâtit dans les jardins de la ville une hutte semblable à celles qu'on voit au Bengale. Dans cette hutte il installa un certain nombre d'instruments, d'objets et de curiosités particuliers aux missions du Bengale. Il nous fait voir sa Sainte-terre ouvrant officiellement avec toute sa cour, cette exposition.

Les missions du Bengale sont le sujet de la seconde partie. Nous assistons au départ des missionnaires, nous les suivons à travers l'océan, à Lourdes, à Rome, sur la Méditerranée, le canal de Suez, la mer Indienne, et enfin dans la terre où ils venaient de se dévouer pour le salut des infidèles. Nous visitons cette terre avec eux et vivons de leur vie. Un climat meurtrier, des usages entièrement différents de ceux qu'il a connus jusque là, des langues nombreuses et difficiles, voilà plus qu'il n'en faut pour rebouter le plus patient des missionnaires. Lui qui brûlait du désir de tout convertir sur son passage, il doit passer près de deux ans rien que pour apprendre la langue du pays où il doit évoluer. Le diocèse de Dacca compte 60,000 milles carrés de superficie et on y parle 17 langues différentes dont pas une n'a un trait de commun avec nos voisins. Les indigènes sont plutôt deux fois plus réfractaires à la religion. Un vieux fœtus de mahométisme et la superstition retardent encore les progrès des missionnaires. Mais ce qui les entrave le plus dans leurs travaux, c'est le manque de fonds. La vie est peu chère, et malgré tout ils ont peine à rejoindre les deux bouts. Ils demandent à tout prix du renfort et de nouveaux matériels.

Un exposé rapide des langues, des costumes, des moeurs et des usages bengalis termina la conférence. Cette partie intéressa surtout la jeunesse qui se trouvait dans la salle.

M. Léon Lortie, délégué du comité central de l'A.C.J.C., s'associa à M. G. Grondin, président du cercle pour offrir les hommages du Cercle et de l'association à M. le chanoine Prévillé. M. Lortie fit ressortir en quelques mots le rôle du Cercle dans la paroisse, faire des catholiques convaincus et des citoyens conscients de leurs devoirs et de leur responsabilité. Le Cercle Saint-Damen l'a bien compris qui a mis à son programme d'étude pour l'année, l'apostolat et le civisme.

M. le chanoine Prévillé répondit d'une manière émue aux membres du Cercle qui l'avaient ainsi fêté. Ils sont déjà ses amis et il est leur ami. Il compte sur eux pour donner partout et toujours le bon exemple.

Euchre et concert

Organisé par l'Association des citoyens du quartier Villieray, au bénéfice des oeuvres paroissiales, sous le patronage de l'abbé J.-E.-F. L'Heureux, curé, à la salle du collège St-Vincent-Ferrier, coin des rues Jarry et Drolet, à 8 heures et quinze précises, le mardi soir 22 septembre 1925.

Plus de deux cents prix seront décernés aux gagnants.

Les Artistes à Ste-Anne de Beaupré

"Vous présentez un spectacle de l'Eglise primitive", déclarait dimanche soir M. l'abbé Perrier, curé du Saint-Enfant Jésus du Mile-End, aux pèlerins du voyage organisé par la succursale de l'Immaculée-Conception des Artistes canadiens-français à Sainte-Anne de Beaupré au moment où ils étaient tous réunis autour de leurs pasteurs dans le grand escalier du vaupeur Mont-Réal. Il faisait allusion à l'impression qu'avait faite sur lui le spectacle de ce peuple agenouillé dans la matinée dans le sanctuaire de Sainte-Anne.

Le chapelain du pèlerinage, le R. P. Mirault, S.J., a exprimé ses félicitations aux organisateurs.

Plus de huit cents pèlerins ont pris part à ce pèlerinage. Après être partis de Montréal samedi à 4 heures p.m., les voyageurs firent escale à Sorel et aux Trois-Rivières, arrivèrent dimanche matin à Sainte-Anne de Beaupré, où ils assistèrent en corps à la messe et à la bénédiction du St-Sacrement chantés par M. l'abbé Perrier, curé du Saint-Enfant Jésus du Mile-End. Au retour, les pèlerins descendirent à Québec vers midi, pour en repartir à 5 heures, et arriver à Montréal ce matin.

Feu M. A.-C. Larivière

St-Boniface, 21. — L'ancien sénateur A.-C. Larivière, qui a représenté durant de très nombreuses années le comté de Provencher, aux Communes et qui fut aussi représentant de la division d'Assiniboia, au Sénat, est décédé hier. Il avait été nommé par le gouvernement Borden et avait démissionné en 1917.

M. Alphonse-Alfred Clément Larivière vint s'établir au Manitoba en 1871. Il venait de Montréal et fut fonctionnaire du gouvernement. Il fut secrétaire provincial, ministre de l'agriculture et trésorier provincial. Il représenta Saint-Boniface à la législature manitobaine de 1878 à 1889, fut député aux Communes de 1889 à 1904. En 1911, il fut nommé sénateur. Il fut aussi surintendant des écoles catholiques du Manitoba.

Pendant qu'il était à Montréal, M. Larivière fut président de l'Institut des Artistes de Montréal, président du cercle St-Pierre, et président du Conseil des arts et manufactures de la province. Il fonda la société St-Jean-Baptiste du Manitoba et fut le fondateur et le premier président de la société de colonisation. Ses funérailles auront lieu mercredi.

"Prix d'action intellectuelle"

Avec l'aide de généreux mécènes, l'A.C.J.C., comme personne ne l'ignore, offre chaque année depuis 1920, dix prix de \$100 chacun.

Sans instituer de concours, l'A.C.J.C. prime les meilleurs ouvrages en langue française qu'on lui signale, édités ou présentés en manuscrits dans les douze mois d'octobre à octobre, et ayant pour auteurs de jeunes Canadiens français âgés de pas moins de 20 ans et de pas plus de 35 ans, domiciliés ou non dans notre province.

Pour l'attribution de ces prix, l'A.C.J.C. se compose en dix sections un jury de cinquante membres choisis parmi les professeurs d'université, les littérateurs et les hommes de sciences les plus connus de la métropole.

Nous espérons donc que, cette année encore, l'institution des "Prix d'action intellectuelle" pour les jeunes Canadiens français (des deux sexes) de 20 à 35 ans continuera à recevoir le meilleur accueil auprès du public. Le projet en lui-même possède toutes les qualités qu'on ne veut uniquement par sa mise en pratique. Chacun doit savoir que la période d'inscription touche à sa fin. Elle sera terminée le 1er octobre 1925.

Que les jeunes auteurs et les amis des lettres canadiennes en général s'empresent donc de signaler les oeuvres de mérite qui ont été publiées depuis le 1er octobre 1924. Les manuscrits doivent être présentés avant le 1er octobre 1925. Les conditions du concours exigent que les exemplaires soient adressés au Secrétaire général de l'A.C.J.C., 90 rue Saint-Jacques, bureau 701, Montréal. (Communiqué)

Ecole des Hautes Etudes

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants :

Langues vivantes : Espagnol : lundi, 8 h.; jeudi, 7 h. et 8 h.; italien : mardi, 8 h.; vendredi, 8 h.; allemand : mardi, 8 h.; vendredi, 8 h.

L'enseignement des langues

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur les cours de langues modernes donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Ces cours ont toujours été suivis assidûment depuis leur fondation. Certains sont organisés depuis plus de dix ans, et enseignés par des professeurs spécialisés originaires des pays où ces langues sont parlées.

L'enseignement de ces langues a surtout en vue les usages commerciaux. Il est divisé en deux sections. Dans la première, les étudiants apprennent la langue d'une façon générale au point de vue de la prononciation, du vocabulaire, etc. Les matières enseignées dans la deuxième section ou cours supérieur comportent plus spécialement la correspondance commerciale, la traduction de documents commerciaux, etc.

Ces cours sont destinés aux employés de commerce, aux commis de banque et autres. Ils sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles, et ils comportent environ cinquante leçons. Le prix en est de dix dollars par année.

Les cours de langues modernes se donnent le soir de 8 à 9 heures, deux fois par semaine (espagnol, les lundi et jeudi; italien et allemand : les mardi et vendredi).

(Communiqué)

Feu le notaire Félix-A. LaRue

Nous apprenons la mort de M. Félix-A. LaRue, notaire, décédé subitement dimanche matin, à la résidence de son fils, avenue Durocher, Outremont. M. LaRue appartenait à une famille des plus anciennes et des mieux connues de Québec. Il était veuf de Caroline Desanges Angers, aussi de Québec, nièce de feu sir Réal Angers.

M. LaRue laisse quatre enfants, Albert, architecte et professeur à l'école des Beaux-Arts de Montréal; Charles-Henri, du ministère des postes, à Montréal; Mlle Marie-Thérèse et Fernande; deux frères, Alexandre LaRue, percepteur des douanes et de revenu à Québec; Arthur LaRue, du ministère de l'Agriculture; une sœur, Mlle Ida LaRue, aussi de Québec. Il était le beau-frère de feu le juge Charles Langlier, de Québec, et de M. le juge Blaise Letellier.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à l'église d'Outremont.

Une exposition de pommes

ELLE AURA LIEU A MONTREAL LES 4, 5 ET 6 NOVEMBRE A L'HOTEL WINDSOR.

Une grande exposition de pommes aura lieu à l'hôtel Windsor à Montréal les 4, 5 et 6 novembre 1925.

Pour faciliter la conservation et l'arrivée des pommes à Montréal, les membres du Comité de l'Exposition ont obtenu des autorités de la Commission du port de Montréal la faveur de placer gratuitement en entrepôt frigorifique les pommes qui seront destinées à figurer à l'exposition. Que tous les propriétaires de vergers embaillent donc leurs pommes immédiatement après la récolte et qu'ils les envoient sans tarder à l'adresse suivante : Exposition de Pommes de Montréal, entrepôt frigorifique de la Commission du Port, Montréal, où des employés les placeront en lieu sûr et les y garderont jusqu'à la veille de l'exposition.

Les règlements de l'Exposition seront publiés dans les journaux agricoles et autres; et quiconque pourra en obtenir copie des membres du comité de l'Exposition.

On peut s'inscrire immédiatement en s'adressant à M. W. J. Tawse, collègue MacDonald, Sainte-Anne de Bellevue, Q. C., président du comité d'exhibiteurs. Les membres du comité général chargé d'organiser l'exposition se feront un plaisir de fournir des renseignements à tous ceux qui s'adresseront à eux; voici leurs noms et adresses : M. le professeur T. G. Bunting, président du comité, collègue MacDonald, Sainte-Anne de Bellevue; M. J.-F. Desmarais, Iverville; Rév. Père Léopold, La Trappe; M. J. M. E.-B. Luke, Montréal; M. O. M. Talbot, ministre de l'Agriculture, Québec. Les membres de la Société de Pomologie pourront communiquer avec les présidents des comités locaux pour ce qui est des questions particulières qui les intéressent.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco 5ème série 80c franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Eau Minérale

La meilleure pour la santé et la digestion. 6c. la bouteille d'un litre.



Le mouvement des navires

Trois paquebots sont arrivés hier : le Regina, de la Cie White Star-Dominion, le Marburn, du Pacifique Canadien, et le Letitia, de la Cie Anchor-Donaldson. Le Regina est arrivé hier matin. Le Marburn, après-midi et le Letitia, hier soir. Le Regina venait de Liverpool et de Glasgow, le Marburn, de Glasgow et de Belfast, et le Letitia, de Glasgow, de Moville et de Liverpool.

L'Ausonia, un paquebot de la Cie Cunard, est arrivé ici ce matin. Il venait de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown.

Deux paquebots ont appareillé samedi : le Megantic, de la Cie White Star-Dominion, et l'Antonia, de la Cie Cunard. Arrivent à New-York aujourd'hui, le Baltic, de la Cie White Star, le Transylvania, de la Cie Cunard, le Leviathan, des United States Lines, le Minnetonka, de l'Atlantic Transport Line, l'Ohio, de la Royal Mail Line, le Cleveland, des United States Lines, etc.

Le Paris de la Cie générale transatlantique, doit arriver à New-York demain.

Cérémonies remises

Deux cérémonies religieuses en l'honneur des morts ont été formellement remises, dimanche, à cause de l'inclemence de la température : la première, la commémoration annuelle des morts au calvaire du cimetière de la Côte-des-Neiges, et l'autre, le dévoilement du monument des marins érigé sur le terrain du club des Marins catholiques, au cimetière. S. G. Mgr Gauthier devait présider les deux cérémonies.

Wagons-lits directs additionnels pour Chicoutimi

Le Chemin de fer National du Canada annonce qu'à partir de dimanche, le 27 septembre, des wagons-lits ordinaires partiront de Montréal, (gare de la rue St-Catherine) à 4.15 p.m., tous les lundis, mardis, jeudis et samedis pour Chicoutimi au lieu des lundis, jeudis et samedis comme précédemment.

Au retour, des wagons-lits directs quitteront Chicoutimi à 8.15 p.m., les mardis, mercredis, vendredis et dimanches, arrivant à Montréal à 12.20 p.m., les mercredis, jeudis, samedis et lundis.

Pour plus amples détails, réserves de places, etc., s'adresser à tout agent de billets du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, Montréal, No 230, rue Saint-Jacques, tél. Main 3620. (réc.)

La situation mondiale du blé

Ottawa, 21. — Tous les pays de l'hémisphère du Nord où la culture du blé est importante, sauf une seule exception — la France — et qui sont au nombre de 28, ont maintenant une évaluation officielle de la récolte de blé de cette année. La production totale du blé dans ces pays est de 2,519,000,000 boisseaux contre 2,348,000,000 pour l'année dernière tandis que la moyenne de cinq ans (1919-1923) est de 2,436,000,000 boisseaux. C'est là une augmentation de 171,000,000 boisseaux sur l'année dernière, mais il ne faut pas oublier que la récolte de 1924 était exceptionnellement faible. La production de cette année est bien inférieure à celle de 1923, alors que les mêmes vingt-huit pays ont produit 2,725,000,000 boisseaux, soit 207,000,000 de plus qu'en 1925. Disons en outre qu'il n'y avait, au commencement de l'année actuelle de grain, qu'un reliquat exceptionnellement faible de blé, aussi bien dans les pays exportateurs que dans les pays importateurs.

L'année se signale par une augmentation considérable dans la récolte de blé en Europe, où 18 pays, qui ont fourni des évaluations officielles, ont enregistré une production totale de 947,000,000 de boisseaux contre 736,000,000 l'année dernière, tandis que la moyenne de cinq ans est de 801,000,000 boisseaux en 1923. Tous les pays européens, à l'exception de l'Angleterre et de l'Ecosse accusent une augmentation sur l'année dernière, et ces augmentations sont spécialement fortes en Allemagne, en Italie et dans les Etats des Balkans.

La récolte européenne de seigle est aussi beaucoup plus forte que celle de l'année dernière, 18 pays ont produit 808,000,000 boisseaux contre 551,000,000 en 1925. La récolte de seigle de 1923 dans les mêmes pays, a été de 743,000,000 boisseaux. L'augmentation est très forte également en Allemagne et en Pologne.

On compte que la Russie exportera du blé et du seigle cette année, mais on ne sait pas encore dans quelles quantités, car il est difficile d'avoir des rapports exacts. Les chiffres qui précèdent ne comprennent pas la récolte russe.

Le rapport de septembre aux Etats-Unis indique un rendement de 700,000,000 boisseaux de blé contre 873,000,000 l'année dernière, et un rendement pour le Canada de 391,819,000 contre 262,000,000. Ces chiffres sont compris dans les totaux qui précèdent pour l'hémisphère du nord.

En raison de cette augmentation considérable dans la récolte de blé et de seigle, il est certain que les pays d'Europe importeront moins de blé qu'en 1924. Il y a, par contre, une forte diminution dans la récolte des Etats-Unis et de l'Inde, ce qui donnera au Canada l'occasion d'augmenter une bonne partie du commerce d'exportation pendant les mois d'automne.

Les récoltes de l'hémisphère du sud n'arriveront sur le marché qu'en février. L'étendue ensemencée en blé, en Argentine et en Australie, a augmenté et les récoltes sont en bon état, mais la période critique de la pousse, dans ces deux pays, est en octobre et novembre.

Cheez EATON

Mardi -- Occasions Extraordinaires

A notre rayon des articles d'ameublement

Cretonne d'une Superbe Qualité à .49 la verge

La cretonne, avec sa diversité d'emploi, se prête à une foule d'usages pratiques et charmants. Celle que nous offrons à un prix aussi bas, présente de nombreux dessins en jolies couleurs dont vous pourrez tirer les plus heureuses combinaisons décoratives. 30 à 36 pouces de largeur.

Miroirs de Fantaisie 7.50 Coffres de Cèdre 13.95

Glaces anglaises de qualité supérieure, cadres artistiques en trois modèles, tous joliment décorés. Division en trois sections. Dimension totale 14 1/2 x 37 1/2 pouces. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour doter d'une décoration charmante le mur de votre passage ou de votre Living Room?

Superbe Variété de Lampes et Abat-Jour

Parmi les lampes de Chesterfield, nous voyons de superbes modèles avec pied métallique fini noir et or, et abat-jour de parchemin décoré à la main en couleurs vives sur fond noir, entouré au haut et au bas d'une ruche fournie. Plusieurs modèles à prix variant de 22.00 à 35.00. Les prix des lampes liseuses, même genre, sont de 16.00 à 25.00.

Epais et Moelleux Tapis Axminster

aux riches dessins inspirés des splendeurs orientales. Nous voyons dans cette collection huit dessins continus ou de médaillons en tons riches et chauds, vifs ou adoucis, sur fond rose, bleu, taupe ou tan, et conviennent également pour Living Room, salle à manger, chambre à coucher ou boudoir.

4 pieds 6 pouces x 7 pieds 6 pouces	14.50
6 pieds 9 pouces x 9 pieds	25.50
6 pieds 9 pouces x 10 pieds 6 pouces	30.50
9 pieds x 9 pieds	35.50
9 pieds x 10 pieds 6 pouces	39.50
9 pieds x 12 pieds	44.50

Petites carpettes	Pour escaliers
27 x 54 pouces 4.50	27 pouces . . . 2.75 la verge
36 x 63 pouces 7.75	36 pouces . . . 4.25 la verge

Magasin ouvert de 9 a. m. à 5.30 p.m. THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL Rue Sainte-Catherine Ouest, Université à Victoria Téléphone Uptown 7000

ont produit 2,725,000,000 boisseaux, soit 207,000,000 de plus qu'en 1925. Disons en outre qu'il n'y avait, au commencement de l'année actuelle de grain, qu'un reliquat exceptionnellement faible de blé, aussi bien dans les pays exportateurs que dans les pays importateurs.

L'année se signale par une augmentation considérable dans la récolte de blé en Europe, où 18 pays, qui ont fourni des évaluations officielles, ont enregistré une production totale de 947,000,000 de boisseaux contre 736,000,000 l'année dernière, tandis que la moyenne de cinq ans est de 801,000,000 boisseaux en 1923. Tous les pays européens, à l'exception de l'Angleterre et de l'Ecosse accusent une augmentation sur l'année dernière, et ces augmentations sont spécialement fortes en Allemagne, en Italie et dans les Etats des Balkans.

La récolte européenne de seigle est aussi beaucoup plus forte que celle de l'année dernière, 18 pays ont produit 808,000,000 boisseaux contre 551,000,000 en 1925. La récolte de seigle de 1923 dans les mêmes pays, a été de 743,000,000 boisseaux. L'augmentation est très forte également en Allemagne et en Pologne.

On compte que la Russie exportera du blé et du seigle cette année, mais on ne sait pas encore dans quelles quantités, car il est difficile d'avoir des rapports exacts. Les chiffres qui précèdent ne comprennent pas la récolte russe.

Le rapport de septembre aux Etats-Unis indique un rendement de 700,000,000 boisseaux de blé contre 873,000,000 l'année dernière, et un rendement pour le Canada de 391,819,000 contre 262,000,000. Ces chiffres sont compris dans les totaux qui précèdent pour l'hémisphère du nord.

COUPON No 96

Le Monoplan du Devoir

Ce coupon et deux autres numérotés consécutivement donnent droit à un MONOPLAN sur versement de 75 sous au bureau du DEVOIR, 336 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Ajouter 15 sous pour recevoir le Monoplan par la poste. L'expédition est faite aux risques du destinataire.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Loin de l'Aieule

Par I. Dantézan

52 (Suite)

"Les treize heures d'une nuit de novembre m'ont à peine permis de faire une première et succincte revue des papiers contenus dans le grand secrétaire qu'inventoriait mon cousin lors de mon apparition. Oh! cette correspondance, dont chaque page semble imprégnée des larmes et du sang de coeurs brisés!... Oh! ces feuilles, qui révèlent si éloquentement la longue infamie d'Hervé et de ses complices, l'innocence de Marcel, l'identité de Monique!... Comment l'homme habile et prudent qu'était Hervé, a-t-il conservé cette accumulation écrasante de preuves de sa culpabilité? Il voulait, sans doute, braver les lois, les événements, la justice humaine, mais il n'a pu braver en vain la justice de Dieu! Comme Célestin — le serviteur qui vient de mourir et par les soins de qui, durant vingt ans, toute communication entre la villa et le reste du monde a été interceptée et tout ce dossier entassé — comme Célestin, dis-je, Laurence n'a été qu'un instrument entre les mains de son frère à qui elle n'a fait qu'obéir. Ses aveux ont corroboré mes certitudes : Hervé comptait déjouer à son profit l'héritage de la mère de Marcel; pour atteindre ce but, il n'eût reculé devant rien, et Laurence elle-même n'eût plus d'une fois arrêté sa main prête à l'homocide. Et encore, n'est-ce qu'à une sorte de prodige qu'est due, jusqu'à ce jour, la conservation

de Monique. . .

"Ta cousine, ma chère Suzanne, est un étrange composé de naïve inconscience, de remords et de faiblesse, au sein de quoi survit, néanmoins, au reste de la franchise et de l'honnêteté natives.

"— Eh bien! malgré tout, s'est-elle écriée lorsque hier, la nuit venue, j'ai cherché à obtenir d'elle quelques éclaircissements : eh bien! j'ai me autant qu'il en soit ainsi! O! sans doute, une partie, du moins, de cette fortune qui s'en va m'eût été nécessaire, la mienne étant très ébranlée. . . Mais s'enterrer ici une partie de l'année! tenir compagnie à une vieille femme! garder des secrets! être servilement à mon frère. . . c'en était trop vraiment! Et je suis aise de secouer ce lourd fardeau. . .

"Quant à mesurer l'étendue du mal commis, la responsabilité qui pèse sur elle; quant à jeter un coup d'oeil rétrospectif sur ce qu'a été la vie des créatures condamnées par elle et son frère à la pire des souffrances; au martyre du coeur, elle n'y songe nullement! . . . Seul, le tableau des peines légales auxquelles les coupables se sont exposés l'a fait trembler et rentrer en elle-même. . . Elle avait cru demeurer honnête en

empêchant son frère de tuer! . . . Si Hervé est un misérable, je ne sais s'il ne faut pas accorder à Laurence plus de commisération que de mépris. . .

"Avec tous les ménagements, toutes les précautions que mon rude instinct d'homme a été susceptible de m'inspirer, j'ai mis la sainte et noble victime d'Hervé au courant des vicieuses manoeuvres dirigées contre son repos et son honneur. . . Elle a tout écouté en silence et pas un mot de blâme ou de reproche n'a jailli de ses lèvres. . .

"En tremblant, car je redoutais l'effet de la joie plus que celui de la douleur, j'ai enfin révélé l'existence de l'enfant de Marcel, mais je n'ai vu qu'un visage admirable, illuminé d'une joie céleste, se répandant aussitôt en une fervente action de grâces : . . .

"Oh! je savais Dieu trop bon pour permettre que le coeur d'une mère fût aussi cruellement abusé jusqu'à la fin. . . Oui, Dieu est bon! répétait-elle, et je le remerciais. . . Je vous remercie aussi, vous, l'instrument dont il s'est servi! . . .

"Le coeur me manquait, je l'avoue pour lui apprendre la disparition de sa petite-fille; je le dus cependant, mais à cela elle ne répon-

dit encore que par un mot d'abandon et de confiance : . . .

"— Dieu ne me l'a pas donnée pour me l'enlever. . . Vous m'avez découverte, mon ami, vous la retrouvez. . . La Providence qui vous a si bien conduit jusqu'à présent vous aidera encore, n'en doutez pas! . . .

"Puis des paroles d'excuse, de pardon pour tous ceux qui l'ont fait tant souffrir! . . .

"De Monique, toute trace est perdue; pas un mot, pas une indication, si vague soit-elle, ne sont venus encourager mes recherches. Rien, dans ces papiers que je parcourais avec une fièvreuse impatience. . . rien, sur les lèvres du malheureux Hervé que le remords poursuivait jusqu'en son inconscience actuelle ainsi que son délire l'atteste. . . rien, enfin, par Laurence, sinon que son frère s'est toujours refusé à lui faire part de ses projets à l'égard de Monique, jugeant plus sûr, disait-il, de ne se confier qu'à lui-même. . .

"— Il est oiseux de chercher des indices, a-t-elle ajouté. Hervé comptait à bon droit sur sa mémoire. . . Il savait. . . cela suffisait! . . .

"— Mais la correspondance? demandai-je. . .

"— Des dispositions prises par

mon frère à ce sujet, j'ignore tout, sauf qu'il est interdit à ma nièce de correspondre avec qui que ce soit. Son tuteur devait l'aller voir de temps à autre; c'est vraiment tout ce que je sais! . . .

"Dans les ténèbres de cette ignorance où je me débats et dont le poids m'accable, l'admirable sérénité, l'indéfectible confiance de Mme Dambuy m'est d'un précieux secours; s'il faut remuer ciel et terre pour lui rendre son enfant, nous le ferons! De tous côtés, par l'entremise des principales agences des grandes villes, des recherches vont commencer, dans le Midi d'abord, dans la France ensuite, et, s'il en est besoin, dans l'Europe, dans le monde entier. . .

"Tôt ou tard, nous devons réussir! . . .

"De Toulouse, d'où Hervé est parti avec sa pupille j'essaierai moi-même, de refaire, d'étape en étape, tout son itinéraire. . . ; demande au ciel de me guider. . .

"Par des supplications répétées, j'ai enfin, arraché à ma vieille amie l'engagement de fuir avec moi cette petite villa que, tout à l'heure, l'hiver rendra inaccessible et d'accepter notre hospitalité à Verdieux, où Monique la rejoindra. . . Que pensent Norbert et Lucie de cette combinaison? . . .

"Les préparatifs de départ se faisant avec activité, deux jours suffiront à nous rendre libres. Hervé sera transporté chez lui à petites journées; Laurence l'accompagnera. . .

"Ne m'attendez point; ayant été assez heureux pour réussir dans la première partie de ma mission : découvrir la retraite de la mère, je n'ai plus qu'une pensée, qu'un désir : lui ramener son enfant! . . .

"J'ai dans ma hâte de me livrer tout entier à cette œuvre abandonnée à Toulouse Mme Dambuy, la laissant poursuivre son voyage, seule, avec sa femme de chambre, et je prie Norbert de l'aller attendre à la gare ou jour et à l'heure que je fixerai par télégramme à mon passage à Perpignan. . .

XVI Elle était là depuis quelques jours, la douce grand-mère de Monique, et déjà une profonde sympathie, une étroite intimité s'étaient établies entre elle et les amis de sa petite-fille; le souvenir de celle-ci planait sans cesse sur les réunions de la famille. Lucie, avec simplicité, racontait le passé. . . ce passé tout récent, où si large avait été la place de Monique; elle disait comment celle-ci s'était vengée de la petite persécution qu'elle, Lucie, lui avait fait subir, sous son propre toit, au mépris des lois de l'hospitalité. Elle disait l'horrible douceur qui l'avait conquise et transformée. . . elle disait enfin la tendre et fraternelle amitié qu'elle avait vouée à Monique. . .

COMMERCCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Les arrivages de beurre, à Montréal, pour la semaine dernière, ont été de 20,862 colis, une augmentation de 2,802 colis comparativement à la semaine précédente et une diminution de 3,280 colis comparativement à la semaine correspondante l'an dernier. Du premier mai au 19 septembre, le total des arrivages indique une augmentation de 42,910 colis comparativement à la période correspondante l'an dernier.

Les arrivages de fromage, la semaine dernière, ont été de 57,665 meules, une augmentation de 2,927 meules comparativement à la semaine précédente et une augmentation de 9,164 meules comparativement à la semaine correspondante l'an dernier. Du premier mai au 19 septembre, le total des arrivages indique une augmentation de 56,667 meules.

Les arrivages d'œufs, à Montréal, samedi, ont été de 1740 caisses comparativement à 1034 caisses, le samedi précédent, et à 588 caisses, le jour correspondant l'an dernier. Le total des arrivages, la semaine dernière, a été de 11,630 caisses, au lieu de 10,064 caisses, la semaine précédente, de 7,650 caisses, la semaine correspondante l'an dernier. Du premier mai au 19 septembre, le total des arrivages indique une augmentation de 56,667 caisses comparativement à la même période l'an dernier.

LES ENCHÈRES

Saint-Hyacinthe, 21 — A l'enchère de fin de semaine on a offert 115 colis de beurre pasteurisé no 1, à 45 s. 3-8. Il ne s'est pas présenté d'acheteur. On a aussi offert 314 meules de fromage dont 279 meules ont été vendues à 21 s. 1-2 la livre, une augmentation de 5-8 de son comparativement à la vente précédente et une augmentation de 5 s. 1-2 comparativement à la vente correspondante l'an dernier.

Victoriaville, 21 — A l'enchère de fin de semaine 2500 meules de fromage ont été vendues à 21 s. 7-16 la livre, une augmentation de 11-16 de son comparativement à la semaine précédente et une augmentation de 5 s. 3-16 comparativement à l'an dernier.

LES PRIX DU GROS

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour les farines et les engrais alimentaires:

FARINE

Par baril, 2 sacs:
1ère qualité \$8.50
2ème qualité \$8.00
Forte à boulanger, le baril \$7.80
Farine à pâtisserie \$6.60

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne \$36.25
Gru, tonne \$30.25
Sou, tonne \$28.25

OEUF

Oeufs Chanteclerc 52s.
Extra frais 48s.
Extra frais d'entrepôt 40s.
Premiers frais 42s.
Seconds, d'entrepôt 34s.

BEURRE

Beurre frais:
Crémier, No 1 41s.
Crémier, No 2 40s.
En bloc d'une livre: 40s.
Crémier, No 1 42s.
Crémier, No 2 41s.

FROMAGE

Fort à la meule 28s.
Au morceau 29s.
Doux, à la meule 22s.
Au morceau 40s.
Oka 35s.
Kraft lb. 40s.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre font de \$1. les 80 livres au gros et \$1.10 et \$1.25 les 80 livres au détail.

La Southern Canada Power doit lancer une autre campagne de recrutement d'Abonnés-Associés.

La "Southern Canada Power", qui se propose de lancer, le mois prochain, une autre campagne de recrutement d'abonnés-associés, a déjà remporté des succès marqués dans ce genre d'opérations financières. Elle est la première administration qui ait mis ce projet à exécution, au Canada, et une des premières parmi celles qui ont adopté cette méthode en Amérique du Nord.

Faire de l'abonné un associé, c'est tout naturellement, rapprocher par des intérêts communs celui qui procure une utilité publique de celui qui est son client. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit de l'électricité, dont tous, tant que nous sommes, nous nous servons plus ou moins abondamment, qu'un groupement possède les actions d'une compagnie qui l'alimente, alors que des étrangers n'y verraient d'autre intérêt que la perspective de dividendes.

Ainsi bien, lorsque le consommateur lui-même reçoit ces dividendes, l'argent demeure dans le territoire qu'il habite. Bien plus, il y trouve une certaine fierté touchant "sa" compagnie. Le même but, les mêmes intérêts, le même souci du bien public animent par là le producteur comme le consommateur.

Au cours de son développement, une compagnie se voit forcée, de temps à autre, à garantir ses usines. Il lui faut, à cette fin, des capitaux additionnels. Or, il est prouvé que le groupement local est toujours disposé à faire sa part et des sentiments de sympathie existent déjà et la situation est bien comprise de part et d'autre.

Nous ne savons pas encore combien d'actions seront offertes au personnel et à la clientèle, mais tout laisse croire que la campagne de cette année sera analogue à celle de l'an dernier, que couronnera un succès apprécié.

LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS

Le service de la statistique de la maison René-T. Leclerc, Inc., nous communique un relevé des emprunts-obligations émis au Canada du 11 au 18 septembre. Déjà inscrits. Distribution géographique Sem. du 11 au 18 sept. 1925. Vendus au Canada \$187,137,213
L'Etat \$ 6,000,000 65,252,000 aux Etats-Unis 20,264,600
Municipalités 192,156 32,635,362 — en Angleterre 24,333,333
Chem. de fer 40,255,195
Sociétés 103,397,000

CA ET LA

Les exportations canadiennes de pulpe et de papier, en août, ont représenté une valeur de \$12,600,610, une augmentation de \$691,191 comparativement à juillet et une augmentation de \$1,695,190 comparativement à août 1924. Le total d'août comprend \$3,822,157 pour la pulpe et \$8,778,453 pour le papier, comparativement à \$3,700,953 et à \$8,118,466 pour le papier en 1924.

Pour les huit premiers mois de l'année les exportations de pulpe et de papier représentent une valeur de \$97,833,859 au lieu de \$91,393,867 en 1924. C'est une augmentation, cette année, de \$6,439,992, dont \$4,072,460 pour la pulpe et \$2,367,532 pour le papier.

Les exportations de bois de pulpe, pour les huit mois, ont été de \$107,780,000, d'une valeur de \$10,538,837 comparativement à \$94,072,000 d'une valeur de \$10,083,428 en 1924.

Les titres Wayagamack se sont signalés, la semaine dernière par leur activité et leur vigueur. A 56 1/2, vendredi, l'action ordinaire touchait son plus haut cours depuis juin 1923. Le Wayagamack bénéficie de l'amélioration constante du marché mondial pour le papier "kraft". De plus la construction de sa fabrique de papier à journal s'avance. Dans quelques semaines toute la machinerie aura été reçue d'Angleterre.

La Southern Canada Power se propose de lancer, le mois prochain, une autre campagne de recrutement d'abonnés-associés. Les précédentes ont obtenu un succès qui permet de bien augurer pour celle-ci.

Au congrès de la Sun Life, à Saint-André-sur-mer, le président, M. T. B. Macaulay, a dit que les officiers de la compagnie devaient voir au placement de quatre cents millions de dollars d'ici cinq ans, trois cents millions de nouveaux fonds et cent millions de l'actif actuel qu'il s'agira de replacer à cause des titres actuellement détenus et qui viendront à maturité.

La Sun Life est le plus fort actionnaire de la M. L. H. & P. Co., dont elle détient 42,500 actions, au cours moyen de 80. La vente de ces titres, actuellement, donnerait un profit de cinq millions et demi.

Dividendes déclarés

Brasserie Frontenac — 1 3-4 p.c. sur l'action de préférence, payable le premier octobre aux inscrits du 22 septembre.

Montreal Telegraph Co. — Le dividende trimestriel (No 177), moins l'impôt sur le revenu, sera payé le 15 octobre aux inscrits du 30 septembre.

Pertes par le feu

Ottawa, 21 — Les pertes par le feu au Canada pour la semaine terminée le 16 septembre s'élèvent à \$175,000 à comparer avec \$771,700 la semaine précédente et \$202,000 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

Les faillites

Toronto, 21 — L'Agence Dun rapporte 59 faillites commerciales au Canada, la semaine dernière, au lieu de 39, la semaine correspondante l'an dernier. Voici comment les faillites de la semaine dernière se répartissent par provinces: Québec, 30; Ontario, 16; Colombie Anglaise, 5; Manitoba, 4; Saskatchewan, 2; Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard, chacune une.

Les sucres

En fin de semaine les raffineries locales, par suite du fléchissement des prix sur le marché des sucres bruts, ont abaissé leurs prix de vente, pour toutes les qualités de sucres, de 10 sous les cent livres. Le marché local des sucres était stable depuis sept semaines. Le sucre granulé type se vend maintenant \$6.25 les cent livres, en sac.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFFROIS et CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame, Ouest, Montréal.

American Can	24 1/2	24 1/2
American Locomotive	119	119
American Smelting	102 1/2	102 1/2
American Tel. and Tel.	140 1/4	140 1/4
American Woolen	31 1/2	31 1/2
Atchafalaya	12 1/2	12 1/2
Baldwin Locomotive	126 1/2	126 1/2
Baltimore and Ohio	82 1/2	82 1/2
Belmont Steel	41 1/2	41 1/2
California Petroleum	26 1/2	26 1/2
Canadian Pacific	149	149
Chicago Rock Island	69 1/2	69 1/2
Continental Baking	36	36
Continental Can	77 1/2	77 1/2
Corn Products	29 1/2	29 1/2
Cruickel Steel	74 1/2	74 1/2
Famous Players Corp.	11 1/2	11 1/2
Fisk Tire	25	25 1/4
General Electric	321 1/2	320
General Motors	165	165
International Nickel	36 1/2	34 1/2
International Paper	20 1/2	20 1/2
Mack Trucks	219 1/2	219 1/2
New-York Central	122 1/2	122 1/2
S. Y. New Haven R.R.	37 1/2	37 1/2
Norfolk	71 1/2	70 1/2
Pennsylvania R.R.	49 1/2	49 1/2
Pan-American Petroleum	43 1/2	43 1/2
Pierce Arrow	62 1/2	62 1/2
Reading R.R.	87	86 1/2
Republic Iron and Steel	51 1/2	51 1/2
Royal Dutch	39 1/2	39 1/2
Sinclair Oil	18 1/2	18 1/2
Southern Pacific	85 1/2	85 1/2
Southern Railway	106 1/2	106 1/2
Standard Gas and Electric	37 1/2	37 1/2
Studebaker	57 1/2	57 1/2
Tobacco Products	82 1/2	82 1/2
U. S. Industrial Alcohol	90 1/2	90 1/2
U. S. Rubber	38 1/2	38 1/2
Union Pacific	127 1/2	127 1/2
Westinghouse Electric	42 1/2	42 1/2
Willis Overland	27	27 1/2

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES TROIS VALEURS LES PLUS ACTIVES, CE MATIN, LE BRAZILIAN TRACTION, LE MONTREAL POWER ET LE NATIONAL BREWERIES, ÉTAIENT À LA HAUSSE.

Le Brazilian Traction est encore la valeur la plus active de la liste locale. Le Montreal Power et le National Breweries le suivaient d'assez loin. A elles trois, ces valeurs ont fourni plus de la moitié de l'activité de la matinée.

Le Brazilian Traction se remet vigoureusement de sa lourdeur récente. Les spéculateurs anglais ont fini, semble-t-il, de jeter leurs titres sur le marché et l'offre locale se restreint également. Les titres qui s'offrent maintenant sont facilement absorbés car la demande est plus considérable encore, ce qui a pour effet de hausser la cote. Comparativement à 70 3-4 en fermeture, samedi, les ventes de ce matin se sont faites entre 73 7-8 et 74 1-4. Les dernières se sont transigées à 73 7-8, soit un gain de plus de trois points depuis samedi.

Le National Breweries est remonté de 1/2 de point, à 58 après avoir touché même 58 1/2. Le spéculateur s'attend évidemment à ce que le dividende soit bientôt repris sur cette valeur.

Le Montreal Power a réalisé un gain de 1/2 de point, à 211 1/2. A certains moments cependant la cote a faibli, tombant à 210 1/2. Le Shawinigan, dans le même groupe, a été simplement ferme. Le droit de souscription s'est vendu un plus cher que samedi, à 3/4, pour tomber ensuite à 2 et fermer à 3/4.

Le British Columbia Fishing est monté de 1 point 1/2 et le Smelting, de 1/2 de point. La préférence du même et l'Abitibi, de 3/4 de point. Le Canadian Industrial Alcohol a cédé un point complet et le Wayagamack 1/2 de point.

Le total des ventes de la matinée a été de 6,902 actions dont 2,019 Brazilian Traction, 1,335 Montreal Power, 895 National Breweries, 110 Brompton, 155 B. C. Fishing, 125 Dominion Glass, 115 Cons. Smelting, 220 Steel of Canada et 140 Dominion Textile.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien.)

BOURSE DE MONTREAL

10 heures à 10 h. 30

Steel of Canada, 220 à 91.
National Breweries 15 à 57 1/2 210 à 58 1/2 à 58 1/2.
Brazilian Traction, 25 à 73 1/2 50 à 74 1/2 à 73 1/2 50 à 74 1/2 à 73 1/2.
48 1/2 à 25 à 44 1/2.
Brit. Emp. Steel, 200 p.c. 100 à 9.
Canada Cement, 45 à 105.
Cons. Smelting, 25 à 115 1/2.
Dominion Glass, 10 à 105.
Montreal Power, 95 à 211 1/2 à 120 1/2 40 à 211 1/2 à 210 1/2 à 210 1/2 à 211 1/2 à 211 1/2.
100 1/2 à 210 1/2.
Shawinigan, 37 à 164.
Wayagamack, 45 à 56.
Canada Car. Pr., 60 à 80.
Can. Ind. Alcohol, 5 à 15.
Winnipeg Electric, 25 à 47.
Brit. Col. Fish., 10 à 47.
Ogilvie Pr., 1 à 125.
Steel Pr., 5 à 110 1/2.
Mokas, 25 à 35.
Can. Connecticut Pr., 5 à 45.
McDonald 32 à 12.
Shawinigan Rights, 10 à 3 1/2 470 à 3 1/2.

10 h. 30 à 11 h. 30

Steel of Canada 220 à 91.
National Breweries 15 à 58 1/2 25 à 58 1/2.
50 à 58 1/2 100 à 58 1/2 58 1/2 à 58 1/2.
Asbestos Corp. 10 à 80.
Bell Telephone 2 à 141.
Brazilian Traction, 10 à 74 1/2 50 à 73 1/2 100 à 73 1/2 220 à 74 1/2 à 73 1/2.
Brompton P. and P. 10 à 24.
Shawinigan Rights, 5 à 3 1/2 à 3 1/2 à 3 1/2.
Cons. Smelting, 10 à 105.
Dominion Glass, 100 à 105.
Dominion Textile, 70 à 87.
Canada Steamship Pr. 10 à 53 1/2.
Laurentide Co. 20 à 72 1/2.
Montreal Power, 5 à 210 1/2 25 à 211 1/2 à 210 1/2 15 à 210 1/2 à 211 1/2 à 211 1/2.
Shawinigan, 45 à 164.
S. C. Power, 5 à 78.
Twin City, 15 à 60.
Canada Car. Pr. 60 à 80.
Can. Ind. Alcohol, 5 à 15.
Winnipeg Electric, 25 à 48 1/2.
Brit. Col. Fish., 10 à 47.
Ogilvie Pr., 1 à 125.
Steel Pr., 5 à 110 1/2.
Mokas, 25 à 35.
Can. Connecticut Pr., 5 à 45.
McDonald 32 à 12.
Shawinigan Rights, 10 à 3 1/2 470 à 3 1/2.

BANQUES

Montreal, 67 à 262 ventes.

Royale, 2 à 23 1/2 à 24 1/2 ventes.

Montreal Tramways, 1000 à 97 1/2 ventes.

Bourse des mines

(Cours fournis par Mont & Cie. Life & Co. de l'Hôpital)

Atlas 26 1/2
Argonaut 26 1/2
Baldwin 26 1/2
Barry Hollinger 26 1/2
Beaver Consolidated 26 1/2
Buckingham 26 1/2
Castle Brethway 118 1/2
Columbia Kirk 37 1/2
Conings 13 1/2
Cons. West Dome 13 1/2
Crown Reserve 16 1/2
Dome Mines 16 1/2
Gold Dale 1520 1/2
Hollinger Gold 13 1/2
Indian 135 1/2
Keeley 168 1/2
Kirkland Lake 14 1/2
Lake Shore 40 1/2
La Roca 22 1/2
Lorrain 40 1/2
McIntyre 188 1/2
McKinley Dar 14 1/2
Mining Corp. 254 1/2
Nipissing 48 1/2
Newray 22 1/2
Peterson Lake 22 1/2
Porcupine Crown 37 1/2
Premier Gold 42 1/2
Preston Gold 237 1/2
Rouyn Gold 8 1/2
Temiskaming 18 1/2
Tuck Hughes 188 1/2
Tough Gold 47 1/2
Vipond Cons. 118 1/2
West Free 2 1/2
Wright Hargreaves 530 1/2

Obligations du gouvernement canadien

(Cotes fournies par L. G. Beaubien et Cie.)

BONS DE LA VICTOIRE
1944: 90.50 acheteur; 90.75 vendeur.
1927: 101.50 acheteur; 101.85 vendeur.
1927: 102.30 acheteur; 102.60 vendeur; 1-000 à 102.50 ventes.
1928: 102.50 acheteur; 102.65 vendeur.
1933: 103.50 acheteur; 106 vendeur; 5-000 à 103.50 ventes.
1934: 103.50 acheteur; 103.95 vendeur.
1937: 108.65 acheteur; 108.95 vendeur.
1942: 101.65 acheteur; 101.75 vendeur.
1925: 99.95 acheteur; 100.25 vendeur.
1931: 102.10 acheteur; 102.40 vendeur.
1937: 104.30 acheteur; 104.65 vendeur.

A WALL STREET

New-York, 21 — Les moteurs ont continué de diriger l'avance, en ouverture, ce matin, à Wall Street. De fortes commandes d'achat s'étaient accumulées en fin de semaine pour les vedettes de ce groupe. Le General Motors et le Studebaker ont touché de nouveaux hauts; le Hudson Motors est monté de 5 points, des la première vente. Les spécialités populaires étaient aussi en demande, le Pullman, le U.S. Cast Iron Pipe et l'International Harvester réalisant des gains de 1 à 2 points.

Diverses nouvelles influençant favorablement le marché, la cote s'est généralement mise à monter. Les matériels, les moteurs, les accessoires, les tabacs étaient particulièrement en demande.

Les changes étrangers ont ouvert fermement, le sterling à demande étant inchangé à \$4.84 1-4.

Le problème du caoutchouc

Londres, 21 — Le maintien, la modification ou l'abrogation de la loi Stevenson fait l'objet des préoccupations des milieux intéressés du monde des affaires aussi bien que de la politique.

Une protestation portant la signature d'une quinzaine d'importateurs manufacturiers de l'industrie caoutchoutière, a été publiée. On y trouve ramassés tous les arguments contre la restriction de l'exportation du caoutchouc.

En particulier, on signale le peu d'importance des stocks, qui rend inutile cette restriction.

Le maintien du "bill" causera une pénurie de la matière première, dont les conséquences s'étendront sur plusieurs années. En outre, le principal bénéfice de cette mesure ira incontestablement aux autres pays producteurs de caoutchouc. Les exigences du marché susciteront nécessairement un accroissement des plantations dans les contrées ne faisant pas partie de l'Empire britannique.

La pétition conclut en demandant la modification de la loi Stevenson et en recommandant que le prix du produit brut soit stabilisé à 30 cents la livre.

Le placement

Tel est le titre d'une publication française dont le premier numéro vient de paraître chez Nesbitt, Thomson and Company, Ltd. Comme son titre l'indique elle est consacrée au placement de l'épargne. Outre des articles d'actualité financière elle contient la cote des obligations canadiennes de toutes catégories. Cette publication est adressée gratuitement à ceux qui en font la demande.

Compagnies nouvelles

Ottawa, 21. — D'après la Gazette du Canada, les compagnies suivantes viennent d'obtenir des lettres patentes fédérales:

Montreal Fur Farms Limited, \$50,000, Montréal; Brent Lumber Company Limited, \$250,000, Montréal; Franklin Baker, Limited, \$100,000, Montréal; Northern Ontario Pulp and Paper Co. Ltd., \$50,000, Montréal; Canadian Performing Right Society Limited, 10,000 parts sans valeur au pair, Toronto; Metal Photo Products Limited, Montréal, 18 septembre 1925.

ED.-O. CHAMPAGNE

Courtier d'assurances
80 ST-FRANÇOIS-XAVIER
Bureau MAin 3150 Montréal Rés. CLairval 6606w

Nous avons à vendre:
\$260,000 d'obligations 5%
DES
Soeurs Grises d'Ottawa

du 1er septembre 1925, remboursables en série de 1926 à 1950; coupons payables 1er mars et septembre.

Prix: à la parité (100) pour les échéances 1926 à 1936; — 99 1/2 pour les échéances 1937 à 1943; — 99 1/2 pour les échéances 1944 à 1950.

Tous renseignements supplémentaires sur demande

Versailles Vidraire
Bouillais.
MONTREAL TROIS-RIVIERES QUEBEC
Bureau CHIEF
Imm. Versailles, MONTREAL Tel: M. 7000

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

Avis aux porteurs de certificats temporaires des obligations-or de fonds d'amortissement général et de remboursement d'hypothèques, séries "A".

Les porteurs de certificats temporaires des obligations-or de fonds d'amortissement général et de remboursement d'hypothèques, séries "A", de cette compagnie, remboursables le 1er avril 1935, peuvent dès maintenant recevoir en échange les obligations définies de la compagnie, en présentant lesdits certificats temporaires au Montreal Trust Company, à Montréal ou à la succursale de la Banque Royale du Canada, en la ville de New-York-New-York.

PATRICK DUBÉ, Secrétaire-trésorier.

16 septembre 1925.

VOTRE SAUVEGARDE



NOTRE réputation est ce que nous avons de plus précieux. Et c'est aussi votre sauvegarde, car, lorsque vous achetez une obligation, c'est vraiment toute une maison financière que vous achetez. En effet, une recommandation erronée mettra en péril ce qui, pour le commissionnaire financier, est son actif le plus précieux: la confiance du public.

Nous nous efforçons constamment de sauvegarder ceux qui font, ou qui projettent, des placements et de protéger et leur principal et leurs intérêts:

- en ne leur offrant que des valeurs basées sur des industries essentielles;
- en faisant affaires, sans intermédiaires, avec les compagnies dont nous vendons les titres;
- en ne finançant en faveur d'aucune industrie qu'après avoir recueilli, et par nos experts et par des experts désintéressés, une documentation intégrale à son sujet;
- en surveillant l'émission obligatoire de façon continue, jusqu'à ce que les dernières échéances soient acquittées et radiées.

Nous permettez-vous de vous renseigner plus complètement touchant nos méthodes et de vous indiquer celles que nous croyons convenir à votre cas particulier?

NESBITT, THOMSON & COMPANY

LIMITED
MONTREAL / TORONTO HAMILTON, WINNIPEG LONDON, Ont. 424F

LAURENTIDE COMPANY

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

C'est ce soir qu'a lieu à l'Arena Mont-Royal la séance de boxe organisée par M. William Moorehouse alors que quatre combats seront à l'affiche.

L'attraction principale sera sûrement la rencontre entre le nègre Jack Ward et l'Indien Leo Gates, de New-York, et ce combat sera limité à dix rounds. Les deux hommes sont de la catégorie des poids lourds et possèdent un excellent record.

Jack Ward s'est créé un grand nombre d'amis à Montréal depuis qu'il a pris charge de l'entraînement d'Elzéar Rioux mais c'est surtout dans l'arena qu'il s'est révélé un pugiliste de marque. Ward n'a connu que des défaites à la victoire depuis qu'il se bat dans la métropole mais tout récemment à l'Arena Mont-Royal, contre Wolf Larsen, il a fait l'œuvre d'un champion et a remporté la victoire en six rounds.

Le promoteur Moorehouse avait préparé cette bataille pour mercredi soir dernier mais comme Ward s'était blessé à la main et qu'il connaissait la valeur de son rival Gates il a préféré faire retarder de quelques jours cette rencontre afin d'être en mesure de faire bonne figure contre l'Indien.

Jack Ward a agi sagement en demandant quelques jours de plus pour se bien préparer car s'il faut en croire les informations que nous avons de M. Frankie De Rice, promoteur de Portland, Maine, Leo Gates n'est pas le premier venu dans le monde de la boxe et Ward devra avoir recours à toute sa science et sa force pour vaincre son adversaire. Gates est, prétend-on, un pugiliste scientifique et rapide qui ne craint pas de se battre avec un adversaire plus fort que lui.

Quoi qu'il arrive, ce combat promet d'être intéressant et rapide et les amateurs qui se rendront à l'Arena ce soir devraient en avoir pour leur argent.

Un autre combat qui suscite beaucoup d'intérêt est la bataille entre Elzéar Rioux et le nègre Goethe, deux colosses de plus de six pieds. Le protégé du Dr Gaudet a fait excellente figure contre le Polonais Nestor lors de la soirée de M. Moorehouse et il promet de répéter le même exploit ce soir. Après avoir vaincu Mance et Nestor, l'athlète canadien-français a grande confiance de triompher de Goethe et il est à espérer qu'il remportera un nouveau triomphe ce soir.

La semi-finale alignera Ted Cossette contre Charlie Knockout Clay et les amateurs attendent cette rencontre avec impatience. Les deux hommes sont bien connus à Montréal et ont pris part à plusieurs batailles dans nos arènes locales. Il est assez difficile de pronostiquer sur le résultat de cette bataille car Clay ne s'est pas battu en notre ville depuis assez longtemps mais cependant l'on dit qu'il a livré plusieurs bons combats aux Etats-Unis et qu'il est actuellement en excellente condition. Cossette pourra peut-être vaincre mais nous croyons qu'il devra se dépenser sans compter pour décrocher la décision des juges.

Il y aura comme lever de rideau un autre combat de huit rounds entre Johnny Macleod et Johnny Morris et celui-ci aura une grande probabilité de victoire pour Macleod. Morris ne s'est pas battu depuis sa rencontre avec George Fifeild au Monument National mais il n'a pas cessé de s'entraîner et ses amis disent qu'il fera oublier sa défaite subie aux mains du boxeur torontois. Le promoteur Moorehouse s'efforce de donner des séances intéressantes et tout porte à croire que les amateurs se rendront en grand nombre à l'Arena Mont-Royal ce soir pour être témoins des quatre rencontres à l'affiche entre pugilistes bien balancés.

X.E. NARBONNE.

Tournoi mixte de Boulingrin

Les deuxième et troisième rounds des parties de consolation ont été joués samedi au club de Boulingrin Notre Dame de Grâce. Les joutes de la quatrième ronde seront jouées ce soir à 7 heures 30, tandis que les semi-finales seront disputées à 9 heures. Les finales de championnat et de consolation auront lieu demain soir.

Voici le résultat des parties jouées:

DEUXIEME RONDE

J. Dunn a défait A. Locke, 14 à 12.

R. Ritchie a défait W.-T. Trenholme, 12 à 8.

E.-W. Sayer a défait W.-G. Young, 11 à 5.

T. McKay a défait E.-B. Moore, 11 à 10.

E.-H. Denison a défait J. Leone, 10 à 6.

A. McMath a défait W. Evans, 12 à 9.

E.-J. McCormick a défait E. McMahon, 14 à 10.

J. Doherty a défait W. Gummow, 19 à 10.

THIRIEME RONDE

E.-W. Sayer a défait T. McKay, 13 à 8.

J. Ritchie a défait J. Dunn, 14 à 12.

W. Sinclair a défait G. Barr, 15 à 7.

G.-M. Saunders, a défait M. R. Cuddihy, 10 à 9.

F.-H. McCormick a défait J. Doherty, 24 à 8.

LES JOUTES DE CE SOIR

J. Ritchie vs E.-W. Sayer.

G.-M. Saunders vs W. Sinclair.

F.-H. Denison vs E.-J. McCormick.

Dr J.-E. Bourget vs W. Brown.

LA REUNION DE DORVAL

CHLORIS A REMPORTE LE TROPHÉE DE LORD SHAUGHNESSY SAMEDI APRES-MIDI A LA PISTE DE LAKEVIEW. — UNE ASSISTANCE CONSIDERABLE. — LE RESULTAT DES EPREUVES

Chloris, propriétaire de H. B. Larvey, a renversé bien des calculs samedi après-midi, à la piste de Dorval, en gagnant le trophée de Lord Shaughnessy, disputé sur une distance d'un mille et un seizième. Le vainqueur qui a triomphé de Procyon et de Goldbeater a payé \$33.40 pour un billet de \$2.00.

La bourse Kindergarten, un autre numéro spécial à l'affiche, a fourni une fin enlevante où Léger a résisté juste assez longtemps pour décrocher la décision par un nez contre Lisab avec Peter Whiffle comme troisième.

Pour une fois Dorval a eu une température favorable et les amateurs ont en profité pour faire le voyage. Dorval a vu samedi la foule la plus nombreuse depuis l'ouverture du meeting.

Les jockeys Abel et Fisher se sont partagé les honneurs de la matinée avec chacun deux vainqueurs.

SOMMAIRE DE LA MATINEE

PREMIERE COURSE, 5 1-2 furlongs. Bourse \$600, 2 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$425.

Attoo, 108, R. Fisher.

Lydia Drew, 104, Bourassa.

Jocose, 113, Frost.

Goira, 97, MacIver.

Glider, 108, Hunt.

De Chas Wells, 97, Robson.

Temps 1:12 2-5. Piste lourde.

Pari de \$2 sur Attoo a rapporté \$3.75 en 1er, \$2.30 en 2e et \$2.05 en 3e.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$600, 2 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$425.

Rosamond, 108, R. Fisher.

Strollier, 110, Abel.

Helen Buck, 108, Ford.

De Chas Wells, 103, Chalmers.

Saint-Laura, 94, Bourassa.

Saint-Quentin, 110, Walls.

Kicksy Wicksy, 98, MacIver.

Martini, 103, Moore.

Temps 1:18 3-5. Pari de \$2 sur Rosamond a rapporté \$5.85 en 1er, \$3.40 en 2e et \$3.05 en 3e.

Strollier \$4.30 en 2e et \$4.20 en 3e.

Helen Buck \$5.80 en 3e.

TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. Bourse \$600, 2 ans. Conditions. Valeur au vainqueur, \$625.

Léger, 109, Chalmers.

Lisab, 106, Moore.

Peter Ruffie, 106, MacIver.

Gaffer, 103, R. Fisher.

Mulligan, 108, Burns.

Lady Essington, 103, Claver.

Eileen M., 103, Romanelli.

Double Rainbow, 103, perdu jockey, Bourassa.

Temps 1:11 2-5. Pari de \$2 sur Léger a rapporté \$5.30 en 1er, \$3.50 en 2e et \$3.15 en 3e.

Lisab, \$12.85 en 2e et \$5.70 en 3e.

Peter Ruffie, \$3.70 en 3e.

QUATRIEME COURSE, 1 1-16 mille. Bourse \$1,500, 3 ans et plus. Handicap. Valeur au vainqueur, \$1,000.

Chloris, 100 1-2, Abel.

Procyon, 103, Bourassa.

Goldbeater, 112, Walls.

x-Devisé, 92, MacIver.

Digit, 116, Erickson.

x-Lampus, 95, Claver.

x-Entrée Riverdale.

Temps 1:54 4-5. Pari de \$2 sur Chloris a rapporté \$33.40 en 1er, \$8.80 en 2e et \$3.70 en 3e.

Procyon, \$5.70 en 2e et \$3.20 en 3e.

Goldbeater, \$3.05 en 3e.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 70 vgs. Bourse \$800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$625.

Catamaran, 108, Moore.

War Tank, 114, Erickson.

McTab, 95, Robson.

Shepard of the Hills, 106, Chalmers.

Oakmine, 102, MacIver.

Jamima, 109, Fisher.

Night Owl, 108 1-2, Abel.

Marato, 105, Romanelli.

Temps 1:55 2-5. Pari de \$2 sur Catamaran a rapporté \$7.10 en 1er, \$4.25 en 2e et \$4.15 en 3e.

War Tank, \$4.30 en 2e et \$3.60 en 3e.

McTab, \$7.45 en 3e.

SIXIEME COURSE, 1 mille 70 vgs. Bourse \$800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$625.

Cue Rack, 109, Abel.

Fair and Warner, 108, Burns.

Miles S., 107, Ford.

Our Birthday, 102, MacIver.

Park Hill, 106, Chalmers.

Bona Fide, 106, Romanelli.

Louis Adair, 106, R. Fisher.

Beau Nash, 103, Hunt.

Temps 1:54 4-5. Pari de \$2 sur Cue Rack a rapporté \$4.15 en 1er, \$3.40 en 2e et \$2.60 en 3e.

Fair and Warner, \$7.75 en 2e et \$5.80 en 3e.

Miles S., \$3.60 en 3e.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. Bourse \$800, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$625.

Shindy, 108, Burns.

Frank Gailor, 110, R. Fisher.

Doughnut, 109, Chalmers.

Cocksure, 94, Munden.

Vendor, 107, Moore.

Rusovia, 104, MacIver.

Trigger, 101, Bourassa.

Temps 1:55 4-5. Pari de \$2 sur Shindy a rapporté \$41.05 en 1er, \$14.60 en 2e et \$4.85 en 3e.

Frank Gailor, \$7.60 en 2e et \$3.90 en 3e.

Doughnut, \$2.80 en 3e.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Pittsburgh	90	54	625
New-York	82	61	573
Cincinnati	77	67	535
Saint-Louis	71	74	490
Brooklyn	66	75	468
Philadelphia	65	81	445
Chicago	63	83	432

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Baltimore	105	61	632
Toronto	99	63	607
Rochester	83	77	516
Buffalo	78	84	482
Reading	78	87	469
Syracuse	74	87	460
Jersey City	74	92	445
Providence	63	100	385

COLLECTE PUBLIQUE DU NATIONAL

Une occasion unique d'être membre du National est offerte à toutes les dames et demoiselles qui voudront bien prêter leur concours pour la collecte publique qui se fera le 3 octobre en faveur de l'Association.

Voici en effet, les avantages dont bénéficieront les solliciteuses qu'elles soient membres ou non du National.

Toute personne qui collectera un minimum de \$5.00 aura droit à un abonnement de 3 mois comme membre du National. Un minimum de \$10.00 donnera droit à un abonnement de 6 mois; et un minimum de \$15.00, à un abonnement pour 1 an. En outre, celles qui collecteront \$20.00 et plus, auront droit au tirage au sort de 5 cadeaux en plus de l'abonnement pour l'année. Enfin, celles qui se classeront respectivement, 1ère, 2ème et 3ème auront droit chacune à un prix en plus de l'abonnement pour 1 an.

Toutes les personnes intéressées, peuvent s'adresser au National, 80 rue Cherrier, ou téléphoner (Est 0323), ou encore assister à une assemblée qui aura lieu au National, à 8 heures 30.

La collecte publique en faveur du National reçoit tout l'encouragement qu'elle mérite. Il n'est pas douteux que le public de Montréal fasse bon accueil aux charmantes demoiselles qui le solliciteront. Samedi, 3 octobre. Tout le monde voudra porter à la boutonnière "La Pensée Nationale" qui sera l'emblème du jour.

Monsieur F.-C. Laberge, président de l'Association, a reçu une lettre dans laquelle Son Honneur le maire Charles Duquet accorde son haut patronage pour la collecte du National.

Voici d'ailleurs le contenu de la lettre adressée par M. le maire: Montréal, 15 septembre 1925

Le National, 80, Cherrier, Montréal.

Cher M. Laberge,

En réponse à votre demande, j'ai l'honneur de vous informer que c'est avec plaisir que j'accorde mon patronage pour la collecte publique qui se fera le 3 octobre 1925, en faveur de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationaux.

J'espère que le public de Montréal se montrera généreux à l'égard de l'œuvre poursuivie par votre Association. Vous souhaitant tout le succès possible.

J'ai l'honneur d'être

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

LE MAIRE.

GUYBOURG ET HOCHELAGA SONT ENCORE EGAUX

Ces deux clubs sont sortis victorieux samedi dans la ligue de baseball indépendante — Pas de partie hier.

La pluie a encore joué un vilain tour à la ligue indépendante, dont les parties, les plus importantes de la deuxième série, n'ont pu être jouées hier. C'est le second dimanche consécutif que le circuit National ne voit dans l'impossibilité de jouer.

Toutefois, les parties de samedi furent disputées et elles virent les quatre clubs se livrer de belles luttes. Dans la première rencontre, Guybourg a défait Longueuil par 4 à 3 dans une lutte de lanceurs en relief Larivière et Desjardins, le premier allouant deux coups réussis et le second trois en tout. Les erreurs de Boston et Thibault furent fort préjudiciables aux chances des riverains du sud. Dans la deuxième partie, le Saint-Jérôme fut battu par l'Hochelaga Ind. par le résultat de 9 à 5. Lorsque le résultat était de 4 à 4, Carmel fit un deux-but, Royer un coup simple dans le centre. Après que Percival eut frappé un "fly" à Bélec, Goudreau fit compter Carmel et Royer sur son coup réussi dans la gauche. Poitras, pour les vainqueurs, fut généreux en passes, et il en donna huit en tout. Dans la cinquième, il eut une faiblesse qui valut deux points au St-Jérôme sur quatre passes et un coup simple de Deschamps dans la droite. Carmel, le premier frappeur au bâton, envoya la balle par-dessus la clôture. Percival et Carmel ont bien couru les buts, le premier volant trois buts et le second quatre. Les frappeurs furent Charette, Royer, Goudreau, Poitras et Carmel, tandis que Carmel, Royer, Percival, Goudreau et Crevier se signalèrent au champ.

L'Hochelaga Ind. et le Guybourg restent encore ex-aequo pour la première place, comme on le verra par la position ci-dessous des clubs.

G. P. P.C.

Guybourg... 9 6 600

Hochelaga Ind... 9 6 600

Longueuil... 8 8 500

St-Jérôme... 5 11 312

Résultats détaillés des parties de samedi.

Première partie:

LONGUEUIL

Deniger, 2b... 3 0 0 1 5 0

Dupuis Frères



PALETOTS D'HIVER

POUR GARÇONS DE 10 à 18 ANS

Nouveau modèle avec poches appliquées et ceinture en 3 morceaux.

En tweed anglais très pesant de nuance lovat; demi-doubleure au dos, en satin fermier piqué. Valeurs jusqu'à **14.95**

20.00 pour ...

Dupuis Frères. — Au premier

2ème Jour de notre Grande Vente
D'Etoffes à Costumes et à Manteaux

Vous y trouverez les tissus suivants :

- DRAP VESLOURS Cislé, qualité tout laine, 54 pouces.
- DRAP POLO tout laine; variété de nuances; 54 pouces.
- DRAP POLO, qualité tout laine, 54 pouces.
- DRAP VELOURS à rayures à deux tons; qualité tout laine; 54 pouces.
- DRAP VELOURS tout laine; 56 pouces.
- WORSTED FRANÇAIS à dessins quadrillés; 54 pouces.
- TWEED ANGLAIS tout laine, 54 pouces.
- DRAP POLO à dessins quadrillés; 54 pouces.

Valeurs de 2.50 à 5.00. **1.49** la verge.
Prix de vente . . .
Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

La Vente de Meubles

CHAISES en bois franc; doubles barreaux; extra spécial; chacune . . . **.85**

TABLES A CARTES.

Modèle se pliant; dessus en feutre vert . . . **2.29**

BERCEUSES "Boston" finies doré. Très confortables. Le dossier a 30 pouces de hauteur. Spécial . . . **6.85**
Fini acajou . . . **7.50**



ORÈILLERS "SIMONS"
tout en plumes, 20 x 26. Coutil
épais rayé bleu et
blanc. La paire .. **1.95**

**BERCEUSES; fini doré; cons-
truction solide .. 2.35**

**PETITS CABINETS à médecine-
s; fini émaillé
blanc; glace épaisse 3.90**

CABINET DE CUISINE en chêne solide, 40 pouces de largeur
dessus mobile en porcelaine. Complet avec pots en verre pour
sucre, céréales; réceptacle pour la farine, compartiments pour les
casserolles, la vaisselle, la cutellerie, le pain et les gâteaux. Tiroir
pour la lingerie de cuisine.

En vente demain à un prix défiant toute concurrence **39.75**

PORTE-JARDINIERE en chêne
solide fini fumé. Dessus : 10
10, hauteur, 17 pouces. **.95**
Rond ou carré .. **.95**

CHAISES "WINDSOR",
chêne fumé ou fini noyer
pouvant convenir pour n'im-
porte quelle pièce **6.50**
de la maison .. **6.50**

4.00 comptant — La balance à termes faciles.
Dupuis Frères — Au deuxième.

Fournaises Québec No. 4

Sans gril, 6 ronds, 1 grand fourneau de 14
pouces de largeur, 17½ pouces de profon-
deur, et 10½ pouces de hauteur. Construc-
tion solide. Mardi, très spé- **26.75**
cial
SEAUX À CHARBON en tôle galvanisée;
2 grandeurs **.69 et .89**



DESSOUS DE FOURNAISES; très jolis
dessins.

24 x 24 pouces	1.49
26 x 26 pouces	1.69
28 x 28 pouces	1.89
30 jolis modèles de fournaises et de poêles à bois et charbon	19.95 à 130.00

Facilités de paiement si désiré.

Dupuis Frères — Au sous-sol.

Achetez la meilleure Balayeuse
C'est-à-dire la
"HOOVER"

Termes faciles, si désiré — 6.25 COMPTANT, balance et
10 versements mensuels égaux.
Dupuis Frères — Au troisième.

Carpettes "Wilton"
sans
marque **DUPREX**



Haute nouveauté récemment importée de France. Bonneton

Remarquez bien : ces carpettes n'ont pas de couture.

4.6 x 6 pieds 6	29.50
6.8 x 10	59.50
7.10 x 11.2	79.50

Dupuis Frères — Au troisième.

Dupuis Freres
LIMITES
LE MAGASIN DU PEUPLE
J.-N. Dupuis, Prés. - Albert Dupuis, Vice-Prés. - A.-J. Duval, Directeur-Général
rues Sainte-Catherine, D'Amontigny, Saint-André et Saint-Christophe.